



# INTERPOL

---

R A P P O R T   A N N U E L   2 0 1 0

Les pays membres d'INTERPOL ont effectué plus d'un **demi-milliard de recherches** dans les bases de données mondiales de l'Organisation.

Plus de 6 000 notices rouges ont été publiées, contribuant à mettre hors d'état de nuire **plusieurs milliers de personnes.**

Le Secrétaire Général d'INTERPOL s'est exprimé pour la première fois devant l'Assemblée générale des Nations Unies, appelant **les pays à s'unir** pour lutter contre la criminalité organisée.

Des équipes d'INTERPOL ont **aidé à assurer la sécurité** de la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud.

L'Opération Infra-Red a permis **l'arrestation ou la localisation** de 160 malfaiteurs recherchés.

**Des centaines d'enfants victimes** ont été secourus lors de plusieurs opérations de lutte contre le trafic d'enfants et le travail forcé menées au Burkina Faso et au Gabon.

L'Opération Jupiter V a donné lieu à 1 000 arrestations et à la **saisie de contrefaçons** d'une valeur estimée à 200 millions d'USD lors de perquisitions effectuées dans toute l'Amérique du Sud.

L'aide aux pays membres en matière de **formation s'est enrichie** d'un Programme itinérant de formation de police et d'un Centre mondial de ressources en ligne.

L'initiative relative au Document de voyage INTERPOL permettra à l'Organisation d'**intervenir rapidement** pour aider ses pays membres.

Lutte contre la piraterie maritime a été renforcée suite à l'appel lancé par le Conseil de sécurité des Nations Unies et l'Union européenne, qui ont encouragé leurs pays membres à **collaborer avec l'Organisation.**

La création du Complexe mondial INTERPOL à Singapour a été approuvée **afin de faire face aux nouvelles menaces criminelles du 21<sup>ème</sup> siècle.**

# Table des matières

## 3 Avant-propos du Secrétaire Général

### 1

- 4 **Direction**
- 5 Priorités stratégiques
- 6 Le Comité exécutif
- 7 La Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL
- 10 L'Assemblée générale
- 11 Une Organisation plus forte
- 12 Les Bureaux centraux nationaux

### 2

- 14 **Gestion des données criminelles**
- 15 Innovations en matière de technologies
- 17 Relier davantage de polices
- 18 Les bases de données

### 3

- 22 **Services de police**
- 23 Opérations
- 26 Notices et diffusions mondiales
- 28 Le Centre de commandement et de coordination
- 32 Une action fondée sur le renseignement

### 4

- 34 **Renforcement des capacités**
- 35 Innovations en matière de formation
- 36 De nouvelles compétences pour la police
- 38 Conférences internationales
- 40 Partenariats internationaux
- 41 Bonnes pratiques

### 5

- 44 **Finances**
- 45 Synthèse des données financières
- 46 États financiers

► « Nous devons viser plus haut, innover, et conserver une longueur d'avance », déclare le Secrétaire Général, Ronald K. Noble, lors de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.



# Avant-propos du Secrétaire Général

INTERPOL se souviendra de 2010 comme de l'année qui a vu la transformation de l'Organisation. Le soutien unanime de l'Assemblée générale à la création du Complexe mondial INTERPOL à Singapour – un futur centre dédié à la recherche et au développement d'outils de pointe destinés à combattre les criminalités du 21<sup>ème</sup> siècle – renforcera notre statut de première organisation internationale de police au monde.

Le présent rapport annuel ne donne qu'un bref aperçu de qui nous sommes aujourd'hui, des succès que nous avons obtenus cette année et des acteurs dynamiques qui s'apprêtent à bâtir l'INTERPOL de demain.

Avec plus de 1 000 recherches effectuées en moyenne chaque minute dans nos bases de données par des services de police du monde entier, INTERPOL n'a cessé d'être aux côtés de nos 188 pays membres aux cours des 12 derniers mois.

En parallèle, nous nous sommes réjouis des succès obtenus par nos pays membres dans le cadre d'opérations de terrain multinationales coordonnées avec des agents d'INTERPOL présents partout dans le monde.

À elle seule, une opération d'un type novateur regroupant 29 pays a permis d'arrêter ou de localiser aux quatre coins du globe 160 malfaiteurs recherchés en l'espace de quelques semaines. Des centaines d'enfants victimes de trafics ou du travail forcé ont par ailleurs été secourus

en Afrique ; des réseaux de jeu illégaux brassant plus de 100 millions d'USD ont été démantelés en Asie pour défendre le sport ; et plusieurs tonnes de médicaments illicites et de contrefaçon ont été retirées des marchés internationaux afin de protéger les consommateurs.

Une fois encore, nous avons pu constater que la véritable force du réseau d'INTERPOL tient avant tout au dévouement des personnes qui le composent et à leur volonté de travailler main dans la main, que ce soit dans nos Bureaux centraux nationaux, au Secrétariat général ou dans nos Bureaux régionaux partout dans le monde.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans les excellents conseils que nous avons trouvés auprès de notre Président, de notre Comité exécutif et de nos Bureaux centraux nationaux, ni sans le soutien indéfectible de nos partenaires nationaux et internationaux. À chaque fois, par leur rôle moteur, tous se sont montrés à la hauteur de nos ambitions.

Sur un plan plus personnel, la décision prise en novembre par l'Assemblée générale réunie à Doha (Qatar) de me réélire pour un troisième mandat de Secrétaire Général a été un immense honneur pour moi comme pour le personnel d'INTERPOL. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour m'acquitter des mes fonctions de Secrétaire Général avec honneur et dignité.

Alors que nous arrivons à un tournant dans l'histoire de l'Organisation, il est naturel que nous nous arrêtions un instant sur tout ce que nous avons pu accomplir ensemble. Nos yeux, pourtant, demeurent fixés sur l'horizon, sur tous ces nouveaux défis qu'il nous faut relever, et sur les occasions que nous ne manquerons pas de saisir.

Je suis fermement convaincu d'une chose : dans 10 ans, c'est un INTERPOL plus dynamique encore, plus actif et plus utile – mais à l'état d'esprit inchangé – qui jettera un regard vers 2010. Fier de ce qu'il aura accompli, confiant dans l'avenir.



*Ronald K. Noble*

*Secrétaire Général d'INTERPOL*

# *Direction*

Les priorités actualisées et les vastes projets d'INTERPOL répondent à l'environnement évolutif dans lequel s'inscrit l'action policière internationale au 21<sup>ème</sup> siècle, ainsi qu'aux défis auxquels elle doit faire face. Grâce au ferme soutien de ses instances dirigeantes et de ses pays membres, INTERPOL continue d'innover afin de concrétiser sa vision : « Relier les polices pour un monde plus sûr ».

# 1

# Priorités stratégiques

Reconnaissant la nécessité de renforcer ses atouts et de développer ses capacités dans plusieurs domaines clés, l'Organisation s'est fixée pour les trois prochaines années un cap délimité par quatre priorités stratégiques et deux priorités organisationnelles. Ces priorités – approuvées par l'Assemblée générale en novembre dernier – sont en adéquation avec la vision et la mission d'INTERPOL.

## ■ Réseau de communication mondial sécurisé

Le réseau I-24/7 est au cœur des activités d'INTERPOL. Il constitue le maillon essentiel entre le Secrétariat général, d'une part, et d'autre part les Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) des 188 pays membres et, au-delà, les fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi présents dans les aéroports et aux postes-frontières ainsi que les policiers sur le terrain. L'Organisation augmentera l'efficacité et la performance de I-24/7 ainsi que des bases de données et des services qu'elle fournit à ses pays membres en continuant d'ouvrir l'accès au système, au-delà des B.C.N., aux agents de terrain, et en améliorant le partage de données entre les systèmes d'INTERPOL et ceux d'autres organismes.

## ■ Soutien 24 h/24 et 7 j/ 7 à l'action policière et à l'application de la loi

À tout instant, une attaque terroriste, une catastrophe naturelle ou un acte criminel d'une particulière gravité peuvent mettre à mal la capacité de tout pays à y faire face. INTERPOL apportera à ses pays membres un appui

24 h/24 et 7 j/7 ainsi qu'un large éventail de services d'aide opérationnelle, avec des temps de réponse plus courts et une meilleure intégration dans tous les domaines. Le Centre de commandement et de coordination, opérationnel 24 h/24, restera le pivot de ces activités.

## ■ Renforcement des capacités

Créer la police de demain est au cœur de la mission d'INTERPOL. L'Organisation renforcera la formation des services chargés de l'application de la loi et améliorera la qualité du travail de police au niveau international. Elle s'emploiera à tirer parti de l'expertise et des ressources de ses pays membres, à mettre en œuvre de nouveaux programmes de formation, à établir des partenariats avec les secteurs public et privé en vue d'offrir des formations et une assistance technique, et à collaborer avec les pays membres afin d'élaborer des normes communes et des bonnes pratiques reconnues de tous.

## ■ Détection des infractions et identification de leurs auteurs

La détection des infractions et l'identification de leurs auteurs sont des domaines dans lesquels il convient d'innover en permanence. INTERPOL améliorera la qualité des informations contenues dans ses bases de données et en augmentera la quantité, renforcera les capacités d'enquête et d'analyse, adoptera une approche globale pour la gestion intégrée des frontières et apportera un soutien actif aux pays membres en vue de la localisation et de l'arrestation des malfaiteurs en fuite et autres criminels transnationaux.

## ■ Continuité et pérennité de l'activité

La volatilité – dans le domaine de la sécurité comme dans celui des marchés financiers – a mis en évidence la nécessité d'élaborer des plans d'urgence plus stricts. L'Organisation s'attachera à renforcer son infrastructure de base, à affiner son modèle économique et à mieux communiquer sur l'utilité à long terme de son rôle moteur et du soutien qu'elle apporte aux polices et aux services chargés de l'application de la loi.

## ■ Fondements juridiques

L'Organisation veillera à se doter de la base juridique solide dont elle a besoin pour apporter toute l'aide possible à ses pays membres. Elle a notamment pour objectifs de procéder à l'enregistrement de son Statut auprès des Nations Unies, d'étendre les privilèges et immunités qui lui sont accordés – en facilitant par exemple les déplacements internationaux des fonctionnaires qu'elle envoie en mission dans les pays membres –, et de veiller au respect de sa réglementation. INTERPOL est particulièrement attentif au renforcement de son indépendance.

# Le Comité exécutif

Parmi les principaux points examinés et approuvés par le Comité exécutif lors de ses trois sessions de 2010 figurent les nouvelles priorités stratégiques, le budget 2011 et la candidature de M. Noble à un nouveau mandat de Secrétaire Général. Le Comité a également donné son aval à deux projets innovants dont le but est permettre à INTERPOL de toujours avoir un coup d'avance et d'accroître sa capacité à intervenir sans délai en cas d'actes criminels et d'événements graves : la création du Complexe mondial INTERPOL à Singapour et l'Initiative relative au Document de voyage.

Mireille Ballestrazzi (France) a été élue au Comité exécutif en tant que Vice-présidente pour l'Europe - première femme élue à un poste de Vice-président -, succédant ainsi à Juergen Stock (Allemagne), dont le mandat s'est achevé en novembre 2010.



## Le Comité exécutif

Élu par l'Assemblée générale, le Comité exécutif a à sa tête le Président d'INTERPOL. Il donne des conseils et des orientations à l'Organisation, et supervise l'application par le Secrétariat général des décisions prises lors de l'Assemblée générale annuelle.



- Réunion entre le Comité exécutif et la direction d'INTERPOL pour préparer les grandes questions à inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

## La Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL

La Commission est un organe indépendant qui contrôle le traitement des données personnelles par l'Organisation. Ses trois fonctions principales sont de veiller à ce que le traitement de ces données soit conforme à la réglementation d'INTERPOL, de conseiller l'Organisation concernant la gestion des informations et de traiter les demandes relatives aux informations contenues dans les fichiers d'INTERPOL.

Dans le droit fil des travaux de modernisation des systèmes d'information d'INTERPOL, les procédures relatives au traitement des requêtes individuelles ont été renforcées en 2010 afin de trouver le juste équilibre entre les nécessités de la coopération policière internationale et les droits fondamentaux des personnes sur lesquelles l'Organisation détient des informations à caractère personnel.

► M. Khoo Boon Hui, le Président d'INTERPOL, prend un moment pour réfléchir à l'Assemblée générale.



### ■ Président

KHOO Boon Hui (Singapour)

### ■ Vice-présidents:

**Afrique:** Mostapha MOUZOUNI (Maroc)

**Amériques:** Néstor Jorge VALLECCA (Argentine)

**Europe:** Mireille BALLESTRAZZI (France)

### ■ Délégués:

**Afrique:** Magdy ELSHAFEY (Egypte)

Adamu Abubakar MOHAMMED (Nigéria)

**Amériques:** Jorge BARBOSA PONTES (Brésil)

William J.S. ELLIOTT (Canada)

**Asie:** Nobuyuki KAWAI (Japon)

Tariq KHOSA (Pakistan)

**Europe:** Petter DYHRE (Norvège)

Francisco GIL MONTERO (Espagne)

Süleyman ISILDAR (Turquie)

Vidéo



# *Fixer le cap*

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DOHA (QATAR)**

Une feuille de route pour renforcer l'action policière aux niveaux national et international, et disposer d'une base solide afin de cerner et de combattre les futures menaces criminelles et terroristes : des décisions très importantes ont été prises par les hauts responsables des services chargés de l'application de la loi participant à la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale.





# L'Assemblée générale

La 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale d'INTERPOL s'est tenue en novembre à Doha (Qatar) et a vu la participation de quelque 650 chefs de police et hauts responsables de services chargés de l'application de la loi de 141 pays.

L'Assemblée générale s'est ouverte sur un débat ministériel intitulé « Les défis de la lutte contre la criminalité au 21<sup>ème</sup> siècle » en présence de ministres de 18 pays, qui se sont penchés sur un certain nombre de questions ayant trait à la sécurité internationale. Ils ont publié une déclaration avalisant le rôle essentiel d'INTERPOL au centre de l'action policière planétaire et appelant les pays à utiliser les services de l'Organisation afin de constituer un solide réseau mondial pour lutter contre la criminalité et le terrorisme internationaux.

Outre qu'elle a réélu Ronald K. Noble pour un troisième mandat de Secrétaire Général et approuvé l'implantation du Complexe mondial INTERPOL à Singapour ainsi que l'initiative relative au Document de voyage INTERPOL, l'Assemblée générale a adopté plusieurs autres résolutions importantes visant notamment à :

- ▶ demander aux Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) des pays membres sollicitant le déploiement d'une équipe spécialisée d'INTERPOL d'appuyer auprès des autorités nationales compétentes l'obtention, pour

l'Organisation ainsi que son personnel, des privilèges et immunités nécessaires au bon déroulement de l'activité de l'équipe et à l'accomplissement de sa mission ;

- ▶ demander aux pays membres et aux organisations partenaires de prêter leur concours au Programme INTERPOL sur les atteintes à l'environnement en apportant une contribution financière volontaire ou en mettant à disposition du personnel spécialisé ;
- ▶ encourager les B.C.N. à accroître les échanges d'informations sur les réseaux criminels et les malfaiteurs se livrant au trafic d'être humains ou de migrants, par l'utilisation du message Trafic d'êtres humains et de migrants d'INTERPOL ;
- ▶ encourager tous les pays membres à poursuivre leur coopération avec INTERPOL dans les enquêtes et les poursuites visant des auteurs présumés d'actes de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.



## L'Assemblée générale

L'instance suprême d'INTERPOL est composée de délégués désignés par les gouvernements des pays membres. Elle se réunit une fois par an pour prendre toutes les décisions importantes touchant à la politique générale, aux ressources, aux méthodes de travail, aux finances et aux activités de l'Organisation.

# Une Organisation plus forte

► Le nouveau Complexe mondial INTERPOL sera construit à Singapour.

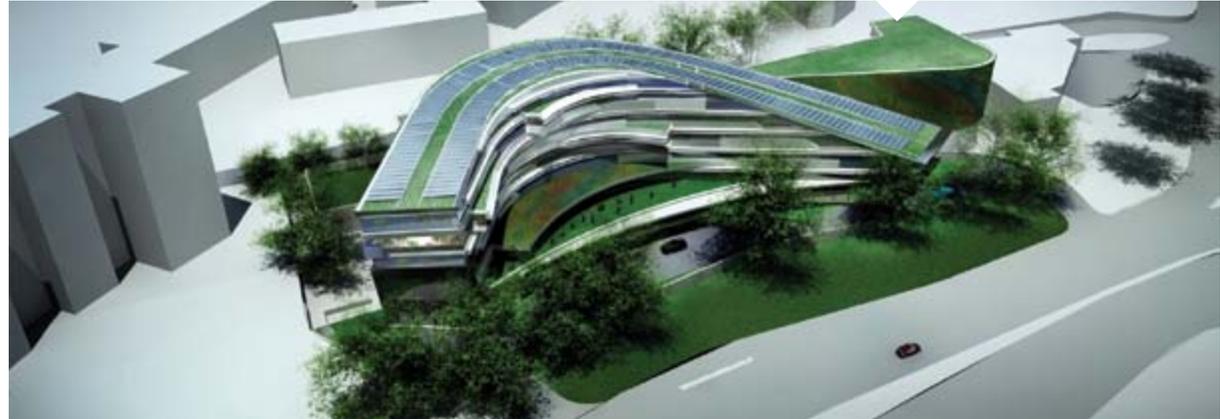
## ■ Le Complexe mondial INTERPOL

Les organisations criminelles et les infractions qu'elles commettent sont de plus en plus transnationales et complexes. Les technologies, les moyens de communication et la mondialisation ont favorisé les activités criminelles – depuis la contrefaçon jusqu'au terrorisme. Les services chargés de l'application de la loi du monde entier doivent faire la course en tête, sous peine d'être dépassés.

INTERPOL entend devenir la principale ressource mondiale pour les polices des quatre coins du globe. Il y parviendra en renforçant son infrastructure de base afin de saisir les occasions qui se présentent et de limiter les risques avec plus de facilité et de rapidité. Cela se passe en partie par une présence physique accrue à travers le monde.

En 2010, l'Assemblée générale a approuvé le site de Singapour pour l'implantation du Complexe mondial INTERPOL (CMI), qui doit ouvrir ses portes en 2014. Depuis, plusieurs pays ont manifesté leur souhait de participer au groupe de travail qui pilotera la création du CMI.

Les activités du CMI devraient être axées sur la recherche et le développement aux fins de la détection des infractions et de l'identification de leurs auteurs, sur le renforcement des capacités grâce à l'innovation et sur l'apport d'un soutien opérationnel de police 24 h/24, 7 j/7. Une troisième salle des opérations du Centre de commandement et de coordination (CCC) sera créée au sein du CMI, en complément du CCC du Secrétariat



général, à Lyon, et de la salle des opérations du CCC du Bureau régional de Buenos Aires (Argentine), dont la mise en service est prévue pour 2011. INTERPOL sera ainsi en mesure d'offrir à tout pays membre ayant besoin d'aide toute la gamme des outils et services dont il dispose, partout et à toute heure.

## ■ Gestion des contrôles aux frontières

Une approche globale de la gestion intégrée des frontières est essentielle afin d'empêcher les malfaiteurs de se déplacer d'un pays à l'autre. La formation des policiers et l'élargissement de l'accès au réseau et aux bases de données d'INTERPOL – sécurisés et assurant une couverture mondiale – sont deux éléments fondamentaux. Les agents de première ligne pourront ainsi tirer meilleur parti de la base de données de l'Organisation sur les documents de voyage volés ou perdus, le seul répertoire mondial pour ce type d'informations.

En outre, les fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi doivent être en mesure de se mobiliser rapidement pour répondre à la demande d'aide d'un pays en cas d'acte criminel grave ou de catastrophe naturelle. L'Assemblée générale d'INTERPOL a approuvé l'initiative relative au Document de voyage INTERPOL, qui vise à faciliter les déplacements effectués par les fonctionnaires de l'Organisation dans le cadre de missions officielles en demandant aux pays membres d'accorder aux titulaires de ce document un régime spécial en matière de visa. En 2010, six pays - l'Afghanistan, le Brésil, l'Égypte, le Pakistan, le Sénégal et le Swaziland - ont reconnu le Document de voyage INTERPOL, et 20 autres en sont à un stade ou à un autre du processus de reconnaissance.

# Les Bureaux centraux nationaux

## ■ Les B.C.N. en action

Dans la mesure où ils représentent INTERPOL dans chaque pays membre, les B.C.N. ont été activement impliqués dans toutes nos opérations et dans tous nos succès cette année. Parmi les affaires les plus médiatisées figure l'arrestation – dans le cadre de la coopération transfrontalière – de plusieurs malfaiteurs recherchés, tandis que le personnel des B.C.N. a apporté un appui essentiel aux 30 opérations de terrain menées par l'Organisation (voir p. 23).

Les fonctionnaires des B.C.N. ont assuré la liaison entre la police nationale et le réseau INTERPOL des bases de données, transférant les données directement – y compris en ce qui concerne les notices rouges, qui sont désormais publiées électroniquement au moyen de I-link – et recherchant les correspondances en matière d'empreintes digitales et de passeports volés. Ils ont par ailleurs facilité l'élargissement de l'accès à nos bases de données aux agents présents sur le terrain dans leur pays, comme par exemple la police des frontières, grâce à notre technologie MIND/FIND.

## ■ La Conférence des Chefs de B.C.N.

Cette conférence est une occasion unique pour les hauts responsables de police de débattre de diverses questions au niveau mondial. Lors de la sixième conférence annuelle, qui s'est tenue à Lyon, les délégués ont apporté un soutien franc et massif au projet d'implantation du Complexe mondial INTERPOL à Singapour ainsi qu'à la participation d'INTERPOL au dispositif de sécurité de la Coupe du

monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud. Ils se sont également engagés à coopérer davantage en vue d'arrêter les malfaiteurs recherchés au niveau international et de lutter contre la corruption.

## ■ Les Conférences régionales

Les délégués des pays membres d'INTERPOL se réunissent pour débattre de questions propres à leur région. Une conférence régionale a lieu chaque année pour l'Europe et tous les deux ans pour l'Afrique, les Amériques et l'Asie.

Le Monténégro a accueilli à Budva la 39<sup>ème</sup> Conférence régionale européenne, à laquelle ont participé 125 délégués de 48 pays. Les débats ont notamment porté sur les initiatives menées en collaboration avec des organismes régionaux et l'essor de la criminalité liée à Internet.



## Les Bureaux centraux nationaux

Chaque pays membre d'INTERPOL dispose d'un Bureau central national (B.C.N.), dont l'effectif est composé de fonctionnaires de ses services chargés de l'application de la loi. Ils assurent l'interface avec le réseau mondial INTERPOL en permettant aux pays membres de travailler ensemble lors des enquêtes transfrontalières. Les B.C.N. sont de plus en plus associés à la définition de l'orientation que doit prendre l'Organisation.



# Stop à la contrefaçon

## OPÉRATION JUPITER V EN AMÉRIQUE LATINE

Des fonctionnaires des B.C.N. et des services chargés de l'application de la loi de toute l'Amérique latine ont prêté leur concours aux actions d'INTERPOL, telles que la saisie de marchandises de contrefaçon ou piratées.

# *Gestion des données criminelles*

De la création de I-24/7, notre système mondial de communication policière, à nos bases de données criminelles uniques, en passant par les solutions techniques pour y accéder à distance, INTERPOL ne cesse de cultiver l'innovation. En 2010, l'Organisation a amélioré sa gamme d'outils et l'a diversifiée afin de tenir compte des évolutions de la criminalité.



# Innovations en matière de technologies

- Les fonctionnaires des B.C.N. du monde entier peuvent désormais publier des notices directement à l'aide d'I-link.

## ■ I-link

Tout au long de l'année, nos équipes ont travaillé au développement de I-link, notre système électronique d'échange d'informations, qui donne aux policiers des Bureaux centraux nationaux la possibilité de transmettre et de gérer eux-mêmes leurs données. L'objectif est de veiller à ce que toutes les données criminelles transmises soient complètes, présentées de la même façon et directement consultables par tous les pays membres, et de permettre aux enquêteurs d'opérer des rapprochements entre des affaires qui semblaient sans lien.

En 2010, 100 % des notices rouges (voir p. 26) ont été publiées via I-link, soit deux fois plus qu'en 2009. Ce système a permis de rationaliser le processus interne de vérification des données et de ramener à un seul jour le délai de publication des notices rouges à l'intention de l'ensemble des pays membres, qui était autrefois estimé à sept jours. Par ailleurs, près de 3 000 diffusions concernant des personnes recherchées en vue d'arrestation ont été publiées via I-link en 2010. Les diffusions fonctionnent selon le même principe que les notices mais ne sont pas nécessairement transmises à tous les pays membres. L'objectif est que toutes les diffusions soient envoyées via I-link d'ici fin 2011.

Les notices jaunes, vertes et bleues seront diffusées via I-link à partir de 2011. Une autre amélioration majeure apportera une plus grande flexibilité aux B.C.N. en leur permettant de modifier ou d'annuler les notices qu'ils



auront préalablement enregistrées dans la base de données d'INTERPOL, ou de passer d'une forme à une autre, par exemple de transformer une diffusion en une notice rouge. Chaque B.C.N. sera l'unique propriétaire de ses données. Les pays recevront un message d'alerte automatique avant la fin du délai de conservation de leurs données afin de pouvoir décider s'ils souhaitent ou non en prolonger la validité.

## ■ Bloquer l'accès aux sites Internet à caractère pédopornographique

INTERPOL a établi une liste de noms de domaines diffusant des contenus pédopornographiques extrêmes et l'a diffusée à divers fournisseurs d'accès ayant choisi de

participer à un programme visant à réduire l'offre en ligne de ce type d'images.

Dans le cadre de ce programme, les internautes qui visitent les sites répertoriés sur cette liste sont redirigés soit vers la page « stop » d'INTERPOL, soit vers une page d'erreur. Le Secrétariat général a travaillé avec les B.C.N. et les polices nationales afin de mettre à jour cette liste et d'y ajouter de nouveaux noms de domaines selon des critères définis en collaboration avec le projet CIRCAMP (*COSPOL Internet Related Child Abusive Material Project*) du COSPOL (*Comprehensive, Operational, Strategic Planning for the Police*).

## ■ FASTID

Suite à l'adoption, en 2010, par l'Assemblée générale, d'une résolution reconnaissant la nécessité de créer une base de données internationale sur les personnes disparues et les cadavres non identifiés, le projet FASTID – qui vise à mettre au point un système international rapide et efficace d'identification des victimes de catastrophes – a été lancé avec l'aide de spécialistes de la police, du monde universitaire et du secteur privé. Ce projet bénéficie d'un financement de la Commission européenne. Au cours des trois prochaines années, l'équipe du projet FASTID mettra au point un système utilisant les outils d'INTERPOL afin de proposer un « guichet unique » aux équipes de terrain intervenant à la suite d'une catastrophe ou aux services de police nationaux chargés de retrouver une personne disparue ou d'identifier un cadavre.

► Le nouveau site Web public d'INTERPOL sera lancé en 2011.

YouTube



Twitter



Site Web



## ■ Tirer le meilleur parti des outils Internet

L'Organisation a accompli d'importants progrès dans la refonte de sa cyberprésence. Un nouveau site Web public sera lancé en 2011, avec un design plus moderne, une structure plus intuitive, des informations actualisées et plus de contenus multimédias. Une plus grande importance sera accordée aux B.C.N., dans la mesure où chaque pays membre disposera d'une page qui lui sera consacrée, sur laquelle il pourra présenter ses activités et les succès qu'il aura obtenus. Fait important, les améliorations apportées au site Web public préparent le terrain pour les futures mises à niveau du Tableau de bord I-24/7 – le portail des

B.C.N. et autres utilisateurs –, tant en ce qui concerne la plateforme technique que le confort d'utilisation.

L'Organisation a eu plus largement recours aux sites de réseaux sociaux tels que YouTube et Twitter afin d'associer le public à ses activités. Des comptes ont été créés sur chaque site, et six vidéos ont été publiées sur la chaîne YouTube INTERPOLHQ, tandis que toutes les nouvelles importantes et les principaux communiqués de presse ont été « twittés » via le compte @INTERPOL\_ICPO.



# Relier davantage de polices

Cette année a vu l'achèvement de plusieurs projets visant à élargir l'accès à I-24/7 au-delà des B.C.N. ainsi qu'aux policiers de terrain. Des niveaux records ont ainsi pu être atteints en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs, de points de connexion et de messages échangés par l'intermédiaire du système – plus de 14 millions en 2010.

Les policiers de terrain peuvent accéder aux bases de données d'INTERPOL grâce à plusieurs solutions techniques mises au point par l'Organisation, notamment MIND, pour effectuer des recherches depuis un appareil mobile, et FIND, depuis un poste fixe. Cinquante-six pays membres ont mis en œuvre des solutions techniques leur permettant d'effectuer des vérifications systématiques dans les bases de données d'INTERPOL depuis les aéroports, les postes-frontières et d'autres sites distants.

Plus de 50 sites au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Tadjikistan, au Turkménistan et en Ouzbékistan ont été reliés à I-24/7 grâce à une initiative financée par l'Union européenne.

En collaboration avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'accès aux services d'INTERPOL a été élargi, au-delà des B.C.N., à des postes-frontières en Moldova, au Kirghizistan et au Tadjikistan.

Grâce à un financement du Département d'État des États-Unis, I-24/7 est en passe de devenir le système de

communication central pour l'échange d'informations et de renseignements entre le Belize, le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et Panama.

Les améliorations techniques apportées ont permis aux pays membres d'Asie du Sud-Est d'effectuer chaque mois, en moyenne, 200 000 recherches supplémentaires dans les bases de données d'INTERPOL, en conséquence de quoi le nombre de résultats positifs a quasiment doublé par rapport à l'année dernière.

Au Sénégal, l'accès aux outils d'INTERPOL a été élargi à l'aéroport de Dakar et aux ports maritimes, ainsi qu'à la police de l'air et des frontières et à la police militaire. Seize lecteurs de passeports ont été installés à l'aéroport, permettant d'effectuer des vérifications dans les bases de données d'INTERPOL grâce à la solution MIND.

Le projet AIRCOP a notamment pour objectif le déploiement de I-24/7 dans 10 aéroports internationaux sélectionnés en Afrique de l'Ouest, au Maroc et au Brésil afin de lutter contre le trafic de stupéfiants dans les pays d'origine et de transit. Ce projet est mené en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.



## I-24/7

Le système mondial de communication policière sécurisée d'INTERPOL s'appelle I-24/7. Il relie entre eux les fonctionnaires chargés de l'application de la loi de tous nos pays membres, permettant ainsi à des utilisateurs autorisés d'échanger des informations de police urgentes et sensibles avec leurs homologues aux quatre coins du globe, 24 h/24, 365 jours par an. I-24/7 offre aux enquêteurs un accès direct à toutes les bases de données criminelles d'INTERPOL, leur donnant la possibilité de faire des recherches et des recoupements en quelques secondes.

# Les bases de données

Les pays membres d'INTERPOL ont effectué plus d'un demi-milliard de recherches dans les bases de données mondiales de l'Organisation.

## ■ Images d'abus pédosexuels

À ce jour, 2 025 victimes de 40 pays et 1 144 auteurs d'abus ont été identifiés par des enquêteurs à l'aide de la Base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE). Au total, 137 enquêteurs ont été formés à l'utilisation de cet outil et 24 pays comptent des services spécialisés raccordés à cette base de données laquelle a été initialement créée grâce à un financement du G8. À l'heure actuelle, l'UE finance sur plusieurs années un programme de 3 millions d'EUR qui permettra à INTERPOL d'introduire de nouvelles fonctionnalités en vue de renforcer l'utilité de cette base de données dans le travail d'enquête, notamment pour permettre l'analyse des vidéos, en plus des images fixes.

## ■ Projet Geiger

Le projet Geiger gère une base de données de 2 450 dossiers sur le trafic illicite de matières nucléaires et/ou radiologiques, dont 210 ont été créés en 2010. Ces informations proviennent d'organismes chargés de l'application de la loi, d'autorités de réglementation nucléaire et de sources publiques. Douze rapports d'analyse mensuels sur le trafic de matières nucléaires et le terrorisme ont été publiés en 2010. Bénéficiant à

l'origine d'un financement du ministère de l'Énergie des États-Unis, ce projet se poursuit actuellement grâce aux fonds apportés par le ministère de la Justice des États-Unis.

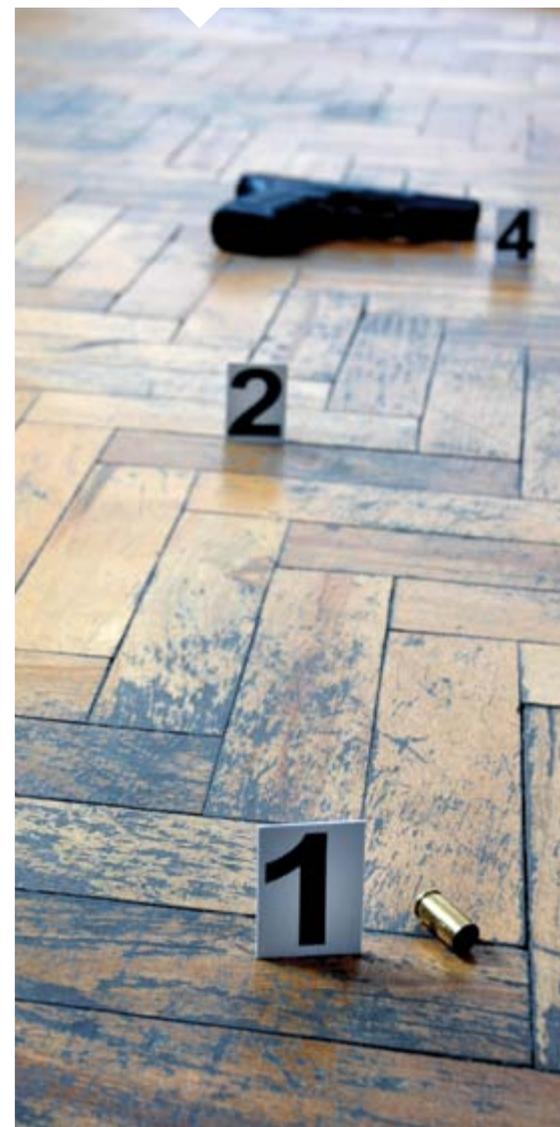
## ■ Armes à feu

Le Réseau d'information balistique d'INTERPOL (IBIN) est une plateforme internationale d'échange à grande échelle de données balistiques qui permet aux enquêteurs d'établir des liens entre différentes infractions au cours desquelles une même arme a été utilisée. Le nombre d'enregistrements contenus dans cette base de données a dépassé la barre des 100 000 grâce aux informations transmises par le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni.

Des représentants de laboratoires de police scientifique des pays siégeant au comité de pilotage du projet IBIN ont mis au point une méthode de recueil des éléments de preuve balistiques. Cette méthode est actuellement évaluée par des spécialistes et servira à faciliter l'enregistrement des éléments de preuve balistiques dans IBIN par les pays utilisant des technologies incompatibles ou ne disposant pas de systèmes d'imagerie balistique.

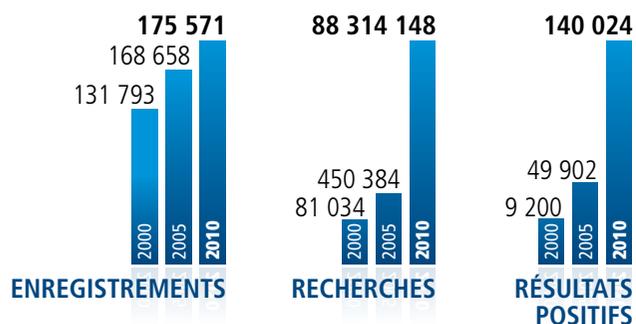
À la demande de l'ONU et de plusieurs pays membres, une base de données INTERPOL sur les armes à feu volées ou perdues est en cours de développement. Elle bénéficie d'un financement de l'UE.

► INTERPOL permet aux enquêteurs d'établir des liens entre des armes utilisées sur des scènes de crime.



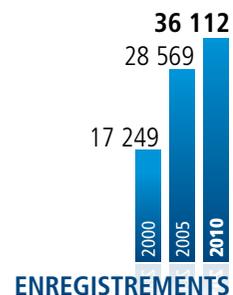
### ■ Données nominatives

Cette base de données contenait 66 725 enregistrements sur des personnes recherchées. L'extraordinaire augmentation du nombre de recherches effectuées dans cette base de données entre 2005 et 2010 peut être attribuée à la mise en œuvre des solutions MIND et FIND dans plusieurs pays.



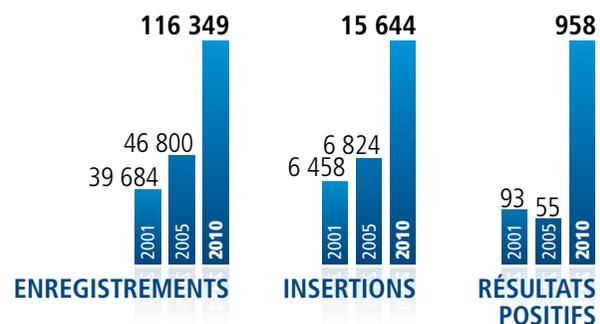
### ■ Œuvres d'art

Plus de 2 100 utilisateurs de 79 pays – policiers, agents des douanes, personnels des services gouvernementaux et d'organismes culturels, professionnels du marché de l'art ou collectionneurs privés – disposaient de droits d'accès à cette base de données en 2010. Celle-ci contenait plus de 35 000 enregistrements transmis par 123 pays.



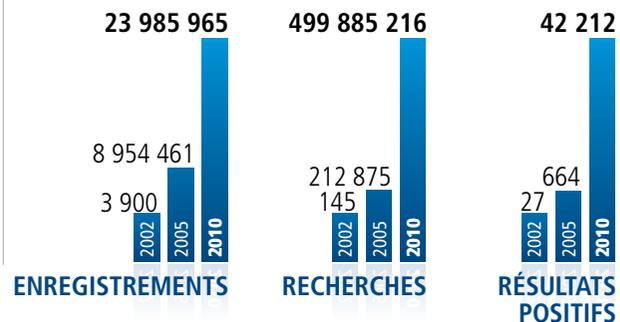
### ■ Empreintes digitales

Cette base de données contenait des images et des fiches décadaclaires communiquées par 159 pays à des fins de comparaison d'empreintes digitales et d'identification.



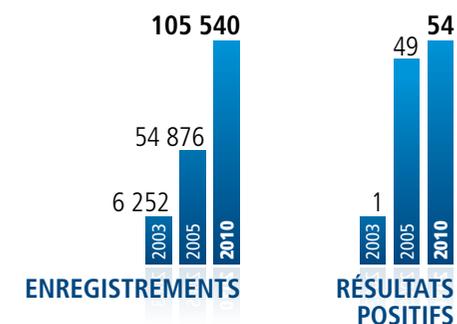
### ■ Documents de voyage volés ou perdus

Cette base de données contenait près de 24 millions d'enregistrements concernant des documents de voyage volés vierges ou documents de voyage déclarés volés ou perdus par 154 pays membres. Près d'un demi-milliard de recherches ont été effectuées en 2010, contre moins de la moitié il y a seulement cinq ans.



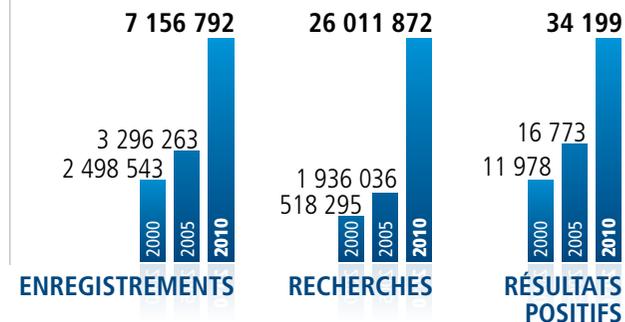
### ■ Profils génétiques

Dans cette base de données, 57 pays ont enregistré des profils génétiques, qui correspondent à des échantillons prélevés dans le cadre d'affaires non élucidées, sur des auteurs d'infractions connus, sur des personnes disparues et sur des corps non identifiés.



### ■ Véhicules volés

Cette base de données contenait des informations sur des véhicules déclarés volés par 129 pays membres. Plus de 25 millions de recherches ont été effectuées dans cette base de données au cours de l'année.



Vidéo



# *Chasse à l'homme mondiale*

## **OPÉRATION INFRA-RED**

29 pays ont uni leurs forces dans le cadre d'une opération qui a permis de localiser ou d'arrêter 160 malfaiteurs recherchés.





## *Services de police*

Dans un monde où les frontières sont poreuses, les voyages en avion monnaie courante et l'ingéniosité des malfaiteurs sans limites, les policiers de tous les pays doivent pouvoir accéder dans l'instant aux informations de police. Tout au long de l'année, INTERPOL a démontré sa capacité à apporter un appui aux services chargés de l'application de la loi du monde entier grâce à sa gamme d'outils et de services opérationnels.



# Opérations

En coopération avec les polices des pays membres, INTERPOL a mené en 2010 près de 30 opérations en Afrique, en Europe, dans les Amériques et en Asie. Quatre de ces opérations se sont déroulées au niveau mondial et ont vu la participation de pays de toutes les régions du monde.

Plusieurs opérations menées en Afrique ont été financées par le Projet OASIS.

## ■ Opération Pink Panthers

En mai, un Serbe recherché en Autriche pour son rôle présumé dans l'attaque à main armée d'une bijouterie de Vienne en novembre 2008 a été arrêté et placé en détention à la suite d'un contrôle opéré par la police monténégrine à la frontière entre le Monténégro et la Serbie, après avoir été identifié par les policiers à partir d'informations nominatives communiquées par les autorités autrichiennes. Plusieurs individus ont ainsi récemment été arrêtés grâce au soutien de l'Opération Pink Panthers.



Vidéo



## ■ Opération Infra-Red

Plus de 160 malfaiteurs en fuite ont été localisés ou arrêtés dans le monde entier au cours de l'Opération Infra-Red. Des agents de 29 pays de tous les continents ont participé à cette opération qui s'est déroulée sur deux mois. Il s'agit de la deuxième opération mondiale INTERPOL au cours de laquelle les pays membres visent certains des fugitifs les plus recherchés de la planète.

*Criminalité organisée - Soga III*  
Asie

*Criminalité organisée - Java*  
Europe

*Criminalité organisée - Pink Panthers*  
Europe et Moyen-Orient

*Trafic de stupéfiants*

### Opération menée dans le cadre du Projet Besa

Tous les pays participant au programme SEPCA à l'exception de la Croatie + pays de l'UE

*Trafic de stupéfiants*

### Opération menée dans le cadre du Projet Besa

Serbie, Bosnie-Herzégovine et Croatie

*Trafic de stupéfiants*

### Opération menée dans le cadre du Projet Besa

Ex-République yougoslave de Macédoine

*Trafic de stupéfiants - Cocair II*

22 pays (Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Brésil, Maroc)

*Trafic de stupéfiants - Siska*  
Allemagne

*Trafic de stupéfiants - Coupe du monde*  
Namibie

*Malfaiteurs en fuite - Infra-Red*  
Mondiale

### Trafic d'enfants - Bana

Gabon

### Trafic d'enfants - Cascades

Burkina Faso

### Trafics de stupéfiants et criminalité organisée

#### Opération conjointe INTERPOL-SARPCCO

Cinq pays d'Afrique australe

### Véhicules volés - Modjadji

Tanzanie

### Véhicules volés - Leo

Allemagne

### Véhicules volés - Sans nom de code

Sénégal

### Véhicules volés - Logone

Cameroun

### Véhicules volés - Gbanda III

Guinée équatoriale

### Trafic de migrants - DSN - Aéroport international de Manille, Philippines

### Trafic de migrants - DSN – Allemagne

Allemagne



#### ■ Opérations Cascades et Bana

Plusieurs centaines d'enfants victimes de trafics et de travail forcé ont été identifiés et secourus lors des opérations Cascades et Bana, menées au Burkina Faso et au Gabon. Plus de 50 personnes ont été arrêtées au cours de ces deux opérations. Fait tout aussi important, ces opérations ont permis aux services chargés de l'application de la loi de mieux cerner l'ampleur du problème du trafic d'enfants dans la région et de mieux identifier les réseaux criminels soupçonnés d'être à l'origine de ce trafic, ce qui permettra de renforcer à l'avenir l'efficacité du travail d'enquête ou de prévention.

Vidéo



#### ■ Opération Modjadji

Les activités visant à localiser et à retrouver des véhicules volés ont clairement démontré que les interventions de terrain gagnent à être associées à des formations et à la mise en place d'une meilleure infrastructure. Préalablement à l'Opération Modjadji menée en Tanzanie, 30 fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi ont suivi une formation et reçu un équipement mobile leur permettant d'accéder à distance à la base de données d'INTERPOL sur les véhicules volés. Plus de 3 350 véhicules ont été contrôlés, parmi lesquels 51 véhicules volés ont été découverts et saisis.



#### ■ Démantèlement des filières d'immigration clandestine (DSN)

Le Projet DSN est un projet opérationnel qui vise à apporter aux pays membres d'INTERPOL une aide à la gestion des frontières. Le Projet DSN a plus particulièrement pour but de mettre au jour les réseaux criminels fournissant des documents de voyage volés ou perdus aux immigrants illégaux ou aux individus se livrant à la criminalité organisée. Ce projet vise à élargir l'accès au réseau I-24/7 aux services de police chargés de la surveillance de certains postes-frontières stratégiques afin de permettre aux policiers de consulter la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyages volés ou perdus. En 2010, des interventions clés ont été menées aux Philippines et en Allemagne.

### ■ Opération Pangea

Pour la troisième édition de l'Opération Pangea, plus de 40 pays ont participé à une semaine internationale d'action contre la vente en ligne de médicaments illicites et de contrefaçon, qui a abouti à la fermeture de 300 sites Web et à la saisie de 2,3 millions de comprimés. Des campagnes de sensibilisation ont été menées en Allemagne, au Canada, au Danemark, en Irlande, en Israël, aux Pays-Bas, en Norvège, au Portugal, à Singapour et en Suisse afin d'alerter le public sur les risques sanitaires liés à l'achat de médicaments sur des sites Web illicites.



*Criminalité pharmaceutique* - **Pangea**  
Mondiale

*Criminalité pharmaceutique* - **Mamba III**  
Afrique de l'Est

*Criminalité pharmaceutique* - **Storm II**  
Asie du Sud-Est

### ■ Opération Jupiter V

Près de 1 000 personnes ont été arrêtées lors de la cinquième édition de l'Opération Jupiter. Cette opération, coordonnée dans 13 pays d'Amérique latine en partenariat avec l'Organisation mondiale des douanes, a également permis la saisie de près de 8 millions de produits de contrefaçon – matériaux de construction, vêtements de sport, lunettes de soleil, téléphones portables, livres, pièces détachées automobiles, logiciels et alcool – d'une valeur totale de plus de 200 millions d'USD.



*Atteintes à la propriété intellectuelle* - **Jupiter V**  
13 pays d'Amérique latine

*Déchets dangereux* - **Haz 2**  
États-Unis, Canada

*Trafic d'espèces sauvages* - **Tigre**  
Chine, Inde, Népal, Russie, Thaïlande, Viet Nam

### ■ Opération Ramp

Cette opération a abouti à la saisie de plusieurs milliers de reptiles et d'amphibiens vendus illégalement, ainsi que de produits d'origine animale d'une valeur de plus de 25 millions d'EUR. Au cours de cette opération, à laquelle ont participé 51 pays membres du monde entier, plusieurs milliers de perquisitions ont été opérées et plusieurs centaines de suspects ont fait l'objet d'enquêtes ou de poursuites.

*Trafic d'espèces sauvages* - **Ramp**  
Mondiale

*Trafic d'espèces sauvages* - **Tram**  
Mondiale

*Trafic d'espèces sauvages*  
**Mogatle**  
Afrique australe

Vidéo



# Notices et diffusions mondiales

Plus de 10 000 notices ont été diffusées dans le monde entier en 2010, dont 6 344 notices rouges – ou avis de recherche internationaux de malfaiteurs.

## ■ Le Groupe de travail sur le renforcement du statut international des notices rouges

Ce groupe de travail, créé en vue de réformer le système des notices rouges et de trouver des moyens d'aider les pays membres qui ne sont actuellement pas en mesure de tirer le meilleur parti de cet outil de police essentiel, s'est réuni deux fois en 2010. Le groupe de travail s'est intéressé à l'intégration des notices rouges aux systèmes nationaux et a envisagé divers moyens visant à harmoniser la valeur accordée aux notices rouges par les pays membres d'INTERPOL. Il a émis 20 recommandations sur le rôle et l'objet des notices rouges, ainsi que sur les critères de publication et d'utilisation de ces notices par les pays membres. Le groupe de travail devrait présenter ses conclusions lors de la session de 2011 de l'Assemblée générale.

## ■ Arrestations

En janvier, la police autrichienne a arrêté Ali Achezkai après qu'INTERPOL a établi une concordance entre un profil d'ADN transmis par les autorités autrichiennes en avril 2009 dans le cadre d'une enquête pour viol et un profil transmis en décembre de la même année par les États-Unis en rapport avec plusieurs agressions sexuelles

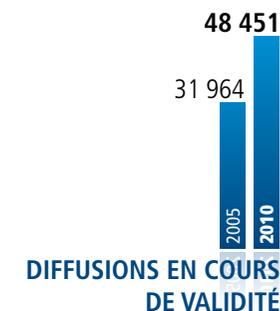
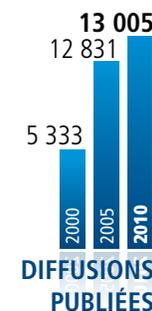
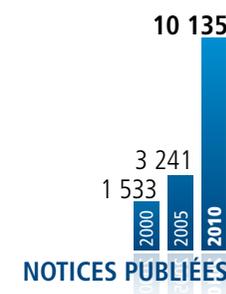
violentes commises entre 2002 et 2004. La prévoyance dont ont fait preuve les B.C.N. de ces deux pays s'est avérée déterminante pour l'arrestation de ce violeur en série présumé de nationalité afghane.

En juin, Joran Van der Sloot, un Néerlandais, a été arrêté au Chili pour un meurtre commis au Pérou dont il était soupçonné d'être l'auteur, grâce à une étroite coopération entre les B.C.N. des deux pays. Van der Sloot était en outre recherché par les États-Unis pour des faits d'extorsion et d'escroquerie par la voie électronique en rapport avec la disparition très médiatisée d'un adolescent américain à Aruba en 2005 - une affaire dans laquelle il était considéré comme suspect.

Grâce à la coordination entre les B.C.N. d'Australie et de Croatie, Dragan Vasiljkovic, un criminel de guerre présumé qui faisait l'objet d'une notice rouge INTERPOL publiée à la demande de la Croatie, a pu être arrêté en mai. Il avait pris la fuite après qu'un tribunal australien avait approuvé son extradition vers la Croatie pour répondre des accusations qui pesaient contre lui.

Jean-Bosco Uwinkindi, qui était recherché par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), a été arrêté en juin à la suite d'une étroite collaboration entre la section de recherche du TPIR, le B.C.N. de Kampala et les services chargés de l'application de la loi ougandais. Uwinkindi, un pasteur, était accusé d'avoir ordonné le massacre de Tutsis, notamment de femmes et d'enfants, alors que ceux-

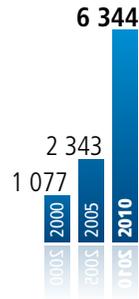
ci étaient venus chercher refuge dans son église lors du génocide de 1994. Il a été arrêté après son arrivée en Ouganda, en provenance de la République démocratique du Congo.





### NOTICES ROUGES PUBLIÉES

Personnes recherchées



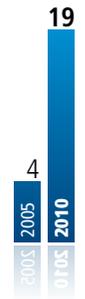
### NOTICES JAUNES PUBLIÉES

Personnes disparues



### NOTICES SPÉCIALES INTERPOL - CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES PUBLIÉES

Individus ou entités associés à Al-Qaida et aux Taliban, figurant sur la liste du Comité 1267 du Conseil de sécurité



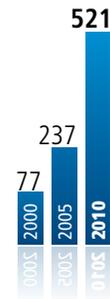
## Notices et diffusions

Les notices INTERPOL permettent d'attirer l'attention des services de police sur des individus en fuite, des terroristes présumés, des malfaiteurs dangereux, des personnes disparues ou des menaces liées à des armes, et peuvent être utilisées par tous les pays membres de l'Organisation. Les diffusions constituent un autre type d'alerte. Elles peuvent être transmises directement par un B.C.N. à tous les pays membres ou à certains d'entre eux afin de demander l'arrestation ou la localisation d'un individu ou un complément d'information.



### NOTICES BLEUES PUBLIÉES

Individus présentant un intérêt en relation avec une infraction



### NOTICES NOIRES PUBLIÉES

Cadavres non identifiés



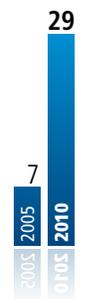
### NOTICES VERTES PUBLIÉES

Mises en garde et renseignements relatifs à des auteurs d'infractions graves



### NOTICES ORANGE PUBLIÉES

Matières dangereuses, actes criminels ou événements susceptibles de constituer une menace pour la sécurité publique



# Le Centre de commandement et de coordination

Le Centre de commandement et de coordination (CCC) est le maillon qui relie le Secrétariat général d'INTERPOL, ses Bureaux régionaux et les Bureaux centraux nationaux des 188 pays membres de l'Organisation. Il fonctionne 24 h/24, dans les quatre langues officielles (anglais, arabe, espagnol et français), et tient lieu de premier point de contact pour tout pays membre devant faire face à une situation de crise.

Le CCC assure une veille portant sur les sources d'information publiques et confidentielles, de manière à ce que les ressources de l'Organisation puissent être mobilisées dans leur totalité quels que soient le moment et le lieu où elles peuvent s'avérer nécessaires. Les autres services fournis par le CCC sont notamment la consultation immédiate et en temps réel des bases de données d'INTERPOL, le soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite et en cas d'évasion, et la mise en œuvre ou la coordination de réponses aux situations d'urgence.

Les Cellules de crise INTERPOL (IRT) apportent une aide d'urgence ou un soutien spécialisé en matière d'enquête, et peuvent être déployées en seulement quelques heures. Elles sont multidisciplinaires et composées de spécialistes de différents pays membres. En 2010, elles ont fourni un appui opérationnel direct à la suite d'importantes saisies de stupéfiants, d'accidents d'avion, d'attentats terroristes, de catastrophes naturelles et d'affaires criminelles d'une particulière gravité.

En juillet, une IRT a été déployée à Kampala (Ouganda) à la suite des attentats à la bombe perpétrés contre un restaurant et un club de rugby lors de la finale de la Coupe du monde de la FIFA. Ces attentats ont fait plus de 70 morts et au moins 70 blessés graves. Deux notices noires comportant des reconstitutions faciales des auteurs présumés des attentats suicide ont été diffusées, et une notice orange a été publiée en vue d'informer les services chargés de l'application de la loi du monde entier du mode opératoire utilisé par les terroristes.

Les Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST) apportent une aide à la planification, à la préparation et à la mise en place des dispositifs de sécurité lors d'événements internationaux et de manifestations sportives de grande ampleur. Le pays hôte tire un bénéfice à long terme des formations dispensées et de l'infrastructure mise en place en vue de l'événement.

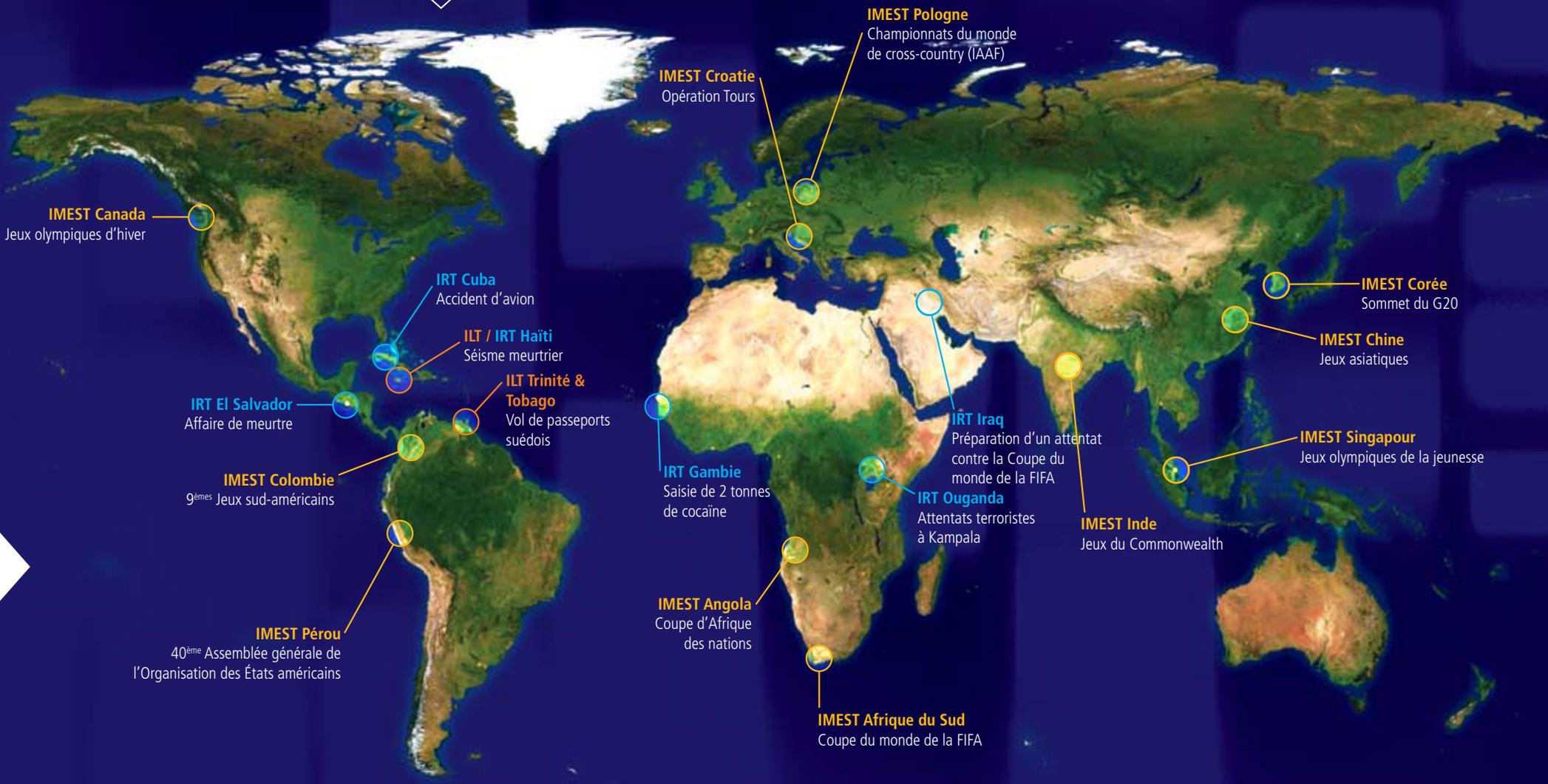
En 2010, INTERPOL a déployé la plus importante Cellule de soutien aux grandes manifestations de toute son histoire à l'occasion de la Coupe du monde de la FIFA en Afrique du Sud. Durant 58 jours, sur sept sites, 50 agents d'INTERPOL ont apporté leur aide dans le cadre de 95 affaires et effectué plus de 1,3 million de recherches dans les bases de données de l'Organisation.



Vidéo

**19 équipes spécialisées ont été déployées en 2010 :**

- ▶ 11 Cellules INTERPOL de soutien aux grandes manifestations (IMEST)
- ▶ 6 Cellules de crise (IRT)
- ▶ 2 Équipes de liaison INTERPOL (ILT)



Vidéo



# *Coupe du monde*

## **CELLULE IMEST EN AFRIQUE DU SUD**

La sécurité de millions de spectateurs et de joueurs étant en jeu, des équipes multinationales d'INTERPOL ont aidé la Police sud-africaine à assurer la sécurité de la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud.





# Une action fondée sur le renseignement

Les analystes en données criminelles d'INTERPOL effectuent des analyses opérationnelles et stratégiques dans le cadre des projets de l'Organisation relatifs à des formes de criminalité particulières ainsi que des déploiements opérationnels, et dispensent des formations à l'analyse.

En 2010, nos analystes ont rédigé 15 rapports – notamment des évaluations de menaces et autres documents d'analyse de renseignements –, qui ont été diffusés aux pays membres ainsi qu'à d'autres services de l'Organisation. Dans le cadre de certains projets particuliers, les analystes ont apporté un soutien permanent aux pays membres tout au long de l'année.

Les analystes en données criminelles peuvent également être déployés sur le terrain afin d'aider aux enquêtes. Un policier d'INTERPOL et un analyste ont apporté un appui à la police de Doubaï (Émirats arabes unis) dans l'enquête sur l'assassinat de Mahmoud Al-Mabhouh, un cadre du Hamas.

## ■ Cellule spécialisée dans la piraterie maritime

Cette cellule a apporté un appui opérationnel et dispensé une formation à la Cellule de renseignement financier des Seychelles, contribuant notamment à la découverte et au démantèlement d'une organisation se livrant au blanchiment de fonds, ainsi qu'à la saisie d'au moins 10 millions d'USD d'avoirs liés à une affaire de fraude à la TVA en Europe – qui faisait l'objet d'une enquête dans

plusieurs pays dont la Norvège, l'Allemagne et la Suisse. Son travail s'inscrit dans le cadre plus large de l'action menée par INTERPOL pour lutter contre cette menace grandissante qui pèse sur la sécurité et l'industrie aux niveaux régional et mondial.

## ■ Projet BESA

À la demande de l'Association des chefs de police d'Europe du Sud-Est (SEPCA), INTERPOL a spécialement imaginé, conçu, mis en œuvre et géré le Projet BESA, qui cible les organisations criminelles de la région. Plus de 200 personnes ont été arrêtées et d'importantes quantités de drogues et d'armes illicites ont été saisies dans le cadre de ce projet, auquel participent l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Moldova, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie. Les pays ont pu bénéficier d'une aide dans plusieurs domaines, notamment grâce à la création d'un réseau d'officiers dans chaque pays participant, à l'accès aux outils et services mondiaux d'INTERPOL tels que I-24/7, et au soutien apporté en matière d'analyse, d'opérations et d'enquêtes.

## ■ Opération Ice Trail

Cette opération a été mise sur pied en réponse à l'augmentation du trafic de méthamphétamine de l'Iran vers les pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique via la Turquie. Une réunion du groupe de travail opérationnel s'est tenue en juillet, avec la participation des principaux pays de transit et de destination. Plusieurs réunions opérationnelles bilatérales ont été organisées en présence

de représentants de l'Iran et de la Syrie. Le succès le plus notable de cette opération tient à l'évolution rapide qui a été observée dans les itinéraires de trafic et dans les modes opératoires utilisés par les organisations criminelles concernées, ce qui pourrait être dû à une meilleure connaissance du phénomène dans les pays membres touchés par ce trafic et à l'augmentation de la répression.

# *Pirates*

La piraterie maritime constitue une menace grandissante pour la sécurité et l'industrie au niveau mondial.



# *Renforcement des capacités*

L'aide à long terme aux institutions en vue de leur développement est demeurée une priorité absolue pour INTERPOL. Aux formations de police viennent s'ajouter les partenariats internationaux et les conférences, ce qui permet à l'Organisation d'accroître son influence en constituant des réseaux et en rassemblant en vue de la mise en commun des compétences et de la mise en œuvre d'activités conjointes.

# 4

# Innovations en matière de formation

- L'Opération Formatrain a été filmée en Allemagne, afin de réaliser une vidéo de formation et un module de formation en ligne sur les véhicules volés.

## ■ Le Groupe d'experts INTERPOL sur la formation de police (IGEPT)

L'IGEPT a été créé en 2009 avec pour mission de conseiller l'Organisation sur les questions stratégiques et opérationnelles relatives à la formation de police.

Lors de sa première réunion, le groupe d'experts a décidé de créer un journal électronique consacré à la recherche en matière de formation et à la mise en œuvre des programmes, à la gestion des procédures et des formations, ainsi qu'aux tendances en matière de travail de police ayant une incidence directe sur la formation des policiers. Lors de sa deuxième réunion, il a notamment débattu de la place des femmes dans la police, de l'utilisation de simulateurs dans le cadre de la formation, de la question des droits de l'homme du point de vue de la formation et des agréments. Le premier numéro du *International Police Training Journal*, dont la parution est biannuelle, a été publié sur le site Web public d'INTERPOL en 2010.

INTERPOL et le *Federal Law Enforcement Training Centre* (FLETC) des États-Unis, à Glynco/Géorgie, ont co-organisé un exercice de deux jours auquel ont participé plus de 80 responsables pédagogiques et experts d'institutions nationales ou internationales de formation policière, qui ont ainsi pu mettre en commun leurs bonnes pratiques concernant l'utilisation des toutes dernières technologies (simulation, multimédia, environnement virtuel) dans le domaine de la formation de police.



## ■ Le Centre mondial de ressources INTERPOL (IGLC)

L'objectif de l'IGLC est d'encourager la mise en commun des connaissances et des bonnes pratiques entre les pays membres d'INTERPOL. L'IGLC consiste principalement en un centre de ressources en ligne proposant de très nombreux liens vers des rapports, des documents et des sites Web d'organisations en relation avec le travail de police. Aux thèmes relatifs à la répression des infractions viennent s'ajouter des ressources supplémentaires provenant d'autres organisations compétentes ainsi que d'universités, d'écoles de police, d'établissements d'enseignement et d'instituts de formation. Les autorités canadiennes ont financé la traduction de l'interface de l'IGLC et du contenu du site en espagnol et en français.

## ■ L'International Intellectual Property Crime Investigator's College (IIPCIC)

L'IIPCIC est un service de formation en ligne totalement interactif, destiné à tous les enquêteurs des services chargés de l'application de la loi, des autorités de contrôle et du secteur privé. INTERPOL collabore actuellement avec l'*UL University d'Underwriters Laboratories* pour élaborer et mettre à disposition cet important outil de lutte contre la criminalité. L'IIPCIC a pour principal objectif de dispenser une formation de pointe donnant aux enquêteurs les compétences nécessaires pour combattre efficacement les menaces actuelles et futures en matière d'atteintes à la propriété intellectuelle. Le travail de développement s'est poursuivi en 2010, et la mise en service de l'IIPCIC devrait intervenir en février 2011.

# De nouvelles compétences pour la police

En 2010, 141 sessions de formation opérationnelle ont été assurées dans 17 domaines de criminalité différents. Ces sessions avaient pour objectifs d'aider les pays membres à opérer la jonction entre le travail de police au niveau national et le travail de police au niveau international ; de mettre à la disposition des pays les connaissances, les compétences et les meilleures pratiques nécessaires pour relever les défis actuels du travail de police ; et de faire en sorte que les services chargés de l'application de la loi soient pleinement informés des services offerts par INTERPOL.

Plus de 4 000 fonctionnaires des Bureaux centraux nationaux (B.C.N.) et d'autres services nationaux chargés de l'application de la loi ont participé à ces programmes de formation, dont ont pu bénéficier 182 pays membres d'INTERPOL.

## ■ Programmes de police internationaux

Trente-six sessions ont été organisées dans différents pays. La première session en espagnol du Programme international de formation de police INTERPOL (IIPTP) s'est déroulée au Secrétariat général, en présence de 15 participants venus principalement d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Le Programme itinérant de formation de police INTERPOL (IMPTP) est une version abrégée du Programme IIPTP plus particulièrement axée sur les besoins et les priorités propres à chaque région où se tient la formation. Trois

sessions du Programme IMPTP ont été organisées en Argentine, à la Barbade et à El Salvador, pour un total de 52 participants d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes. La plupart de ces programmes ont été financés par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.

## ■ Formation du personnel des B.C.N.

INTERPOL organise des formations dans chaque région, dans les quatre langues officielles de l'Organisation. Ces formations visent à permettre aux fonctionnaires des B.C.N. d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires afin de garantir une prestation de services plus complète et plus efficace au sein de leurs organismes respectifs – services de police ou autres services chargés de l'application de la loi – ainsi qu'auprès de leurs homologues de la région, en vue de lutter plus efficacement contre la criminalité transnationale et d'assurer une meilleure protection de leurs concitoyens, y compris à l'étranger. En 2010, 135 B.C.N. ont participé à ce programme.

## ■ Criminalité liée aux technologies de l'information

Tout au long de l'année, INTERPOL a organisé plusieurs sessions de formation à l'informatique légale et à l'utilisation d'Internet dans les enquêtes sur des faits de cybercriminalité, en français et en anglais, en Asie, en Europe et en Afrique. Près de 300 policiers ont pu bénéficier de cette formation.

## ■ Bioterrorisme

« Bio-Shield Global 2010 » est un exercice de simulation en salle organisé à Utrecht (Pays-Bas) par INTERPOL et le Coordinateur national des Pays-Bas chargé de la lutte antiterroriste. Il a rassemblé de hauts responsables et des spécialistes de près de 30 pays, avec pour objectif de renforcer la capacité des policiers, des professionnels de santé et des spécialistes du monde entier à prévenir les attentats bioterroristes, à y faire face et à enquêter sur ce type d'acte criminel.

Un autre exercice a rassemblé 42 hauts représentants des autorités sanitaires, des services chargés de l'application de la loi et des centres de crise de 14 pays, ainsi que des spécialistes de divers organismes nationaux, régionaux et internationaux. Les participants ont été placés dans la situation de devoir faire face à un attentat bioterroriste fictif afin de les aider à définir les actions de coopération et de coordination essentielles à mettre en œuvre dans un tel contexte.

## ■ Police scientifique

Des spécialistes d'INTERPOL et de la Police criminelle fédérale allemande (*Bundeskriminalamt*, BKA) ont dispensé une formation conjointe visant à développer les compétences en matière d'enquête sur les scènes de crime, à laquelle ont participé 23 policiers béninois. Ces derniers ont ainsi pu prendre part à toute une série d'exercices pratiques dans des domaines divers tels que le prélèvement d'empreintes digitales et de traces d'ADN, l'identification

d'empreintes de chaussures et de pneus, ainsi que les procédures générales de recueil et de conservation des éléments de preuve. Cette formation a été organisée dans le cadre de l'initiative OASIS.

Des ateliers sur l'ADN ont été organisés à l'intention d'enquêteurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, et une formation sur le faux monnayage a été dispensée en Afrique du Sud.

#### ■ Véhicules volés

Sept sessions de formation ont été organisées en 2010 dans le cadre du projet FORMATRAIN : en Argentine, au Botswana, au Monténégro, au Sénégal, en Syrie, en Tanzanie et au Tchad. Près de 350 policiers ont suivi une formation sur l'identification des véhicules et des documents, sur les stratégies, techniques et outils d'enquête, sur les bases de données et les conditions juridiques préalables. L'objectif était d'élaborer un programme de formation normalisé afin de faciliter les enquêtes sur des affaires internationales de vol de véhicules en donnant accès à des formations de niveaux élémentaire, intermédiaire et supérieur, à des formations de formateurs, et en permettant de profiter du réseau mondial d'INTERPOL pour mettre en commun les compétences spécialisées existantes.

#### ■ Droits de propriété intellectuelle

Trouver des moyens de combattre et de démanteler les organisations criminelles transnationales impliquées dans la production et la distribution de contrefaçons, tel a été l'objet d'une formation régionale à la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle et d'une réunion opérationnelle co-organisée par INTERPOL,



► Des policiers participent à un atelier de formation sur la médecine légale, un outil essentiel pour rapprocher des scènes de crime et des auteurs d'infractions.

Europol et la Police nationale turque. Cette réunion, à laquelle ont participé 45 fonctionnaires de police et des douanes de 26 pays, a permis de dégager un ensemble de dénominateurs communs touchant tous les pays et de mieux cerner les domaines dans lesquels les services

chargés de l'application de la loi doivent faire porter leurs efforts afin d'obtenir les meilleurs résultats au niveau régional. Elle s'est conclue sur un accord prévoyant d'étudier de quelle façon les pays pourraient collaborer en vue de mener des actions multisectorielles.

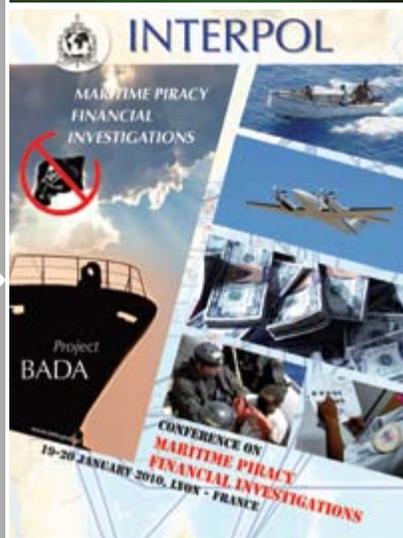
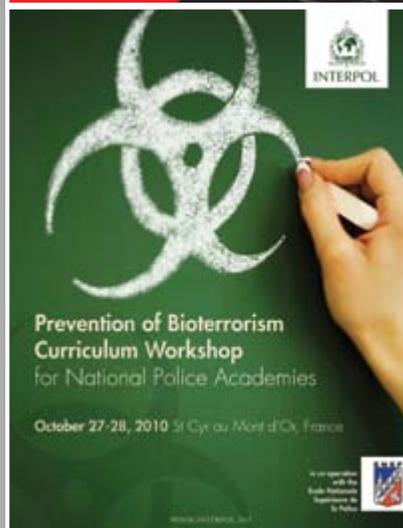
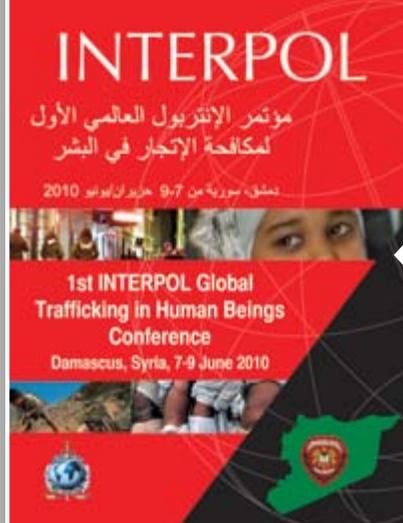
## Conférences internationales

Afin de permettre aux polices du monde entier d'échanger en temps utile des connaissances et des compétences – concernant notamment des formes de criminalité nouvelles ou en plein essor ayant des répercussions mondiales –, des fonctionnaires d'INTERPOL ont organisé ou participé à plusieurs conférences internationales au cours de l'année.

Près de 200 réunions internationales organisées partout dans le monde ont permis de couvrir un très large éventail de formes de criminalité et vu la participation de plus de 8 600 personnes.

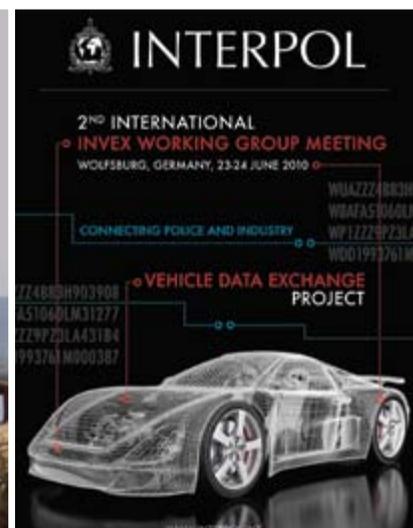
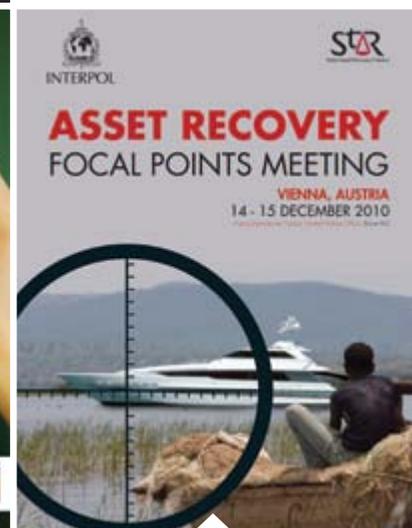
### ■ Cellule spécialisée dans la lutte contre la piraterie maritime

La toute première Conférence internationale sur le financement de la piraterie maritime a annoncé la création d'une cellule spéciale chargée de coordonner la réponse internationale apportée par INTERPOL pour faire face aux différents aspects de la menace que constitue la piraterie maritime. Co-parrainée par le Département d'État des États-Unis et le Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni, cette conférence a réuni une centaine d'enquêteurs, de spécialistes et de décideurs des secteurs public et privé, ainsi que des représentants d'une douzaine d'organisations internationales.



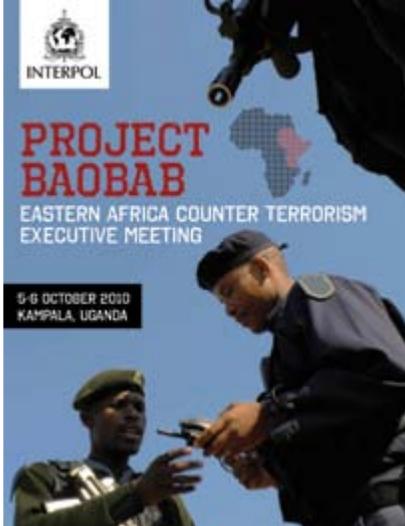
### ■ Lutte contre le trafic d'êtres humains aux niveaux régional et mondial

Plus de 120 spécialistes des services chargés de l'application de la loi de 50 pays et d'organisations non gouvernementales ont participé à la première conférence mondiale sur le trafic d'êtres humains. Les participants à la réunion ont échangé des compétences et des stratégies visant à prévenir cette forme de criminalité, à protéger les victimes et à poursuivre les malfaiteurs se livrant à cette activité criminelle rentable et peu risquée qui touche toutes les régions du globe.



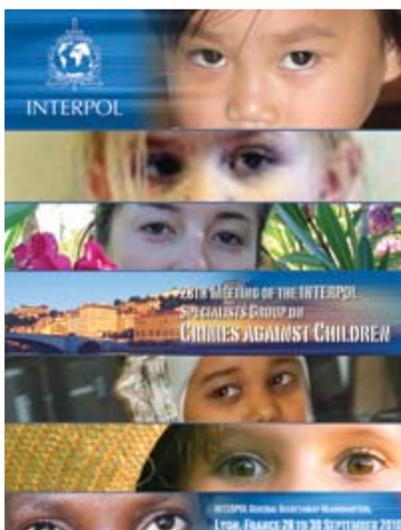
### ■ Plateforme des points de contact StAR

Cette plateforme contient une multitude d'informations sur la lutte contre la corruption. Elle héberge notamment une base de données sécurisée contenant les coordonnées des fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi disponibles pour répondre à des demandes d'assistance urgentes dans le cadre d'enquêtes relatives à des affaires de recouvrement d'avoirs. Les débats de la réunion StAR ont porté sur les actions clés nécessaires au renforcement de la coopération internationale entre spécialistes de la lutte contre la corruption et du recouvrement d'avoirs.



### ■ Lutter contre la criminalité organisée dans le Sud-Est de l'Europe

Cette conférence, qui a rassemblé plus de plus de 70 hauts représentants des services chargés de l'application de la loi de 25 pays ainsi que des représentants d'organisations internationales comme Europol, l'Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime et la Commission européenne, a porté sur un ensemble de questions telles que le trafic de stupéfiants, le trafic d'êtres humains et le terrorisme.

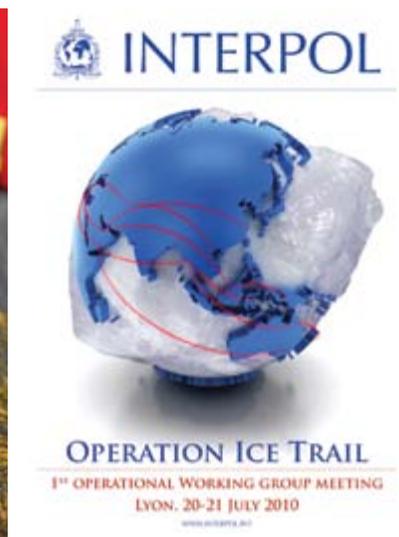
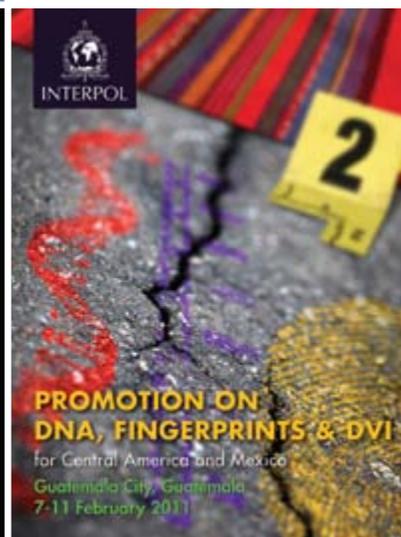


### ■ Relever les défis de la cybercriminalité

Les délégués de la Conférence mondiale sur la cybercriminalité et la criminalité liée aux cartes bancaires au 21<sup>ème</sup> siècle se sont intéressés aux moyens nouveaux et innovants de lutter contre la criminalité financière, en particulier contre les escroqueries aux cartes bancaires résultant d'achats effectués par téléphone ou par Internet – la forme d'escroquerie aux cartes bancaires qui connaît la plus forte croissance dans beaucoup de pays et de régions.

### ■ Les réseaux organisés responsables d'atteintes à l'environnement

Cette conférence a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les stratégies mondiales de coopération axées sur le renseignement en vue de réduire la pollution et la criminalité liée aux espèces sauvages et de lutter contre le rôle croissant des réseaux criminels organisés dans les atteintes à l'environnement. Elle a réuni quelque 200 hauts responsables de services chargés de l'application de la loi, d'organisations environnementales non gouvernementales et d'organismes intergouvernementaux.



# Partenariats internationaux

► L'Union européenne et INTERPOL unissent leurs forces au cours d'un symposium de haut niveau afin de lutter contre la criminalité en Afrique de l'Ouest.

INTERPOL s'attache en permanence à resserrer ses liens avec d'autres organismes dont les atouts viennent s'ajouter aux siens pour l'aider dans sa mission. En 2010, l'Organisation a négocié plusieurs accords de coopération, dont cinq ont été finalisés et approuvés par l'Assemblée générale. Elle a notamment mis en place un partenariat officiel avec le Centre régional sur les armes légères pour la région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les pays frontaliers (RECSA), l'Union africaine, *Crime Stoppers International* et *Underwriters Laboratories*. Depuis 2000, elle a conclu 60 accords de coopération avec d'autres organisations internationales, portant à 68 le nombre d'accords en vigueur à ce jour.

## ■ L'Union européenne

L'Union européenne est demeurée un partenaire clé d'INTERPOL.

Une décision adoptée en décembre par le Conseil de l'UE prévoit que les informations relatives à des pirates présumés recueillies par les membres de l'Opération ATALANTA de l'UE – empreintes digitales, données nominatives et documents d'identité – seront transmises à INTERPOL aux fins de la comparaison avec le contenu de ses bases de données mondiales, en vue de faciliter l'identification et la localisation des suspects ainsi que les poursuites à leur encontre.

Un symposium UE-INTERPOL, organisé en septembre sous l'égide de la Présidence belge de l'UE, s'est conclu



sur un appel à adopter une démarche visant à une plus grande intégration pour faire face aux menaces que font peser sur la paix et la sécurité régionales et mondiales le trafic de stupéfiants et la criminalité organisées en Afrique de l'Ouest. Ce symposium a rassemblé, outre les représentants de l'UE et d'INTERPOL, quelque 180 hauts responsables des services chargés de l'application de la loi et de la justice du Comité des Chefs de police d'Afrique de l'Ouest, de l'ONU, de l'Organisation mondiale des douanes et d'Europol.

## ■ Les Nations Unies

Les activités menées conjointement par INTERPOL et les Nations Unies en 2010 ont permis de consolider les initiatives en cours.

Les ministres de plus de 60 pays qui s'étaient réunis à Singapour en 2009 avant l'Assemblée générale d'INTERPOL avaient chargé INTERPOL et l'ONU d'élaborer, dans les 12 mois suivant leur déclaration, un plan d'action destiné à renforcer le rôle de la police dans les missions de maintien de la paix de l'ONU. Le résultat – le Plan d'action relatif à la participation policière aux opérations internationales de maintien de la paix – a été présenté en 2010 à l'Assemblée générale d'INTERPOL réunie au Qatar. Plus de 75 pays ont participé à l'élaboration de ce plan d'action.

En 2010, INTERPOL a participé à l'évaluation d'une opération de maintien de la paix de l'ONU afin de trouver des moyens de mettre en pratique les instruments de

coopération dont disposent les deux organisations en matière de participation policière aux opérations de maintien de la paix. Une autre mission conjointe est prévue en 2011.

INTERPOL a par ailleurs finalisé les négociations relatives à la création d'un instrument d'application destiné à renforcer la coopération entre INTERPOL et le Comité 1267, mis en place par le Conseil de sécurité de l'ONU concernant les individus et entités appartenant ou associés à Al-Qaïda et aux Talibans. En 2011, grâce à cet instrument, les organes compétents du Conseil de sécurité de l'ONU disposeront d'un accès direct à certaines bases de données d'INTERPOL.

En collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Département des Affaires politiques des Nations Unies, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et divers partenaires nationaux, INTERPOL a fait progresser la mise en œuvre de l'Initiative « Côtes de l'Afrique de l'Ouest » (WACI). Cette initiative vise à renforcer les capacités techniques, d'enquête et d'analyse des services chargés de l'application de la loi de la région aux fins de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée. Le premier volet de cette initiative consistera à mettre en place, dans quatre pays pilotes, des unités de lutte contre la criminalité transnationale.

## Bonnes pratiques

### ■ Recherche en matière de police

La première Réunion de travail sur la recherche en matière de police, qui s'est tenue en juin, a rassemblé 16 représentants de 10 pays de chacune des régions INTERPOL ainsi que d'Europol et du Collège européen de police (CEPOL) pour leur permettre d'échanger des informations sur les bonnes pratiques dans différents domaines du travail de police.

### ■ Renforcer les B.C.N.

Le programme de redynamisation des B.C.N. fait suite aux recommandations formulées à l'intention de chaque B.C.N. à l'issue de la visite de fonctionnaires d'INTERPOL et d'un autre B.C.N. dans le cadre du programme d'échange de bonnes pratiques. Ce programme vise également à offrir au personnel des B.C.N. la formation et l'aide nécessaires, ainsi qu'à évaluer les besoins futurs. Suite à ces visites, de nouvelles recommandations ont été formulées et les besoins des B.C.N. visités ont été mieux cernés.

### ■ Audit interne

Afin d'aider les différents services à gérer efficacement leurs ressources, cinq audits internes majeurs ont été menés en 2010. Ils ont porté sur des activités aussi diverses que le déploiement sur le terrain d'équipes spécialisées et la gestion des droits d'accès au nouveau système d'achats et de gestion des ressources humaines (Application de gestion des ressources d'INTERPOL). L'Organisation a par

ailleurs poursuivi le travail entrepris sur la fonction d'audit ainsi que sur la présentation et le suivi des résultats des audits. Les recommandations formulées depuis les audits de 2008 ont ainsi été mises en œuvre à 91 %, contribuant à l'efficacité générale de l'Organisation.

Vidéo



# *Sauvés*

## **OPÉRATION CASCADES**

Des enfants victimes du travail forcé dans les mines reçoivent de la nourriture et des soins médicaux, après avoir été sauvés dans le cadre d'une opération menée conjointement par INTERPOL et les autorités du Burkina Faso.





# *Finances*

Les produits opérationnels ayant permis à l'Organisation de mener ses activités en 2010 sont présentés ci-après sous la forme de tableaux financiers, lesquels font l'objet d'un contrôle par un auditeur externe et sont conformes aux normes comptables internationales.



## Synthèse des données financières

Pour l'exercice 2010, les produits opérationnels d'INTERPOL se sont élevés à 59 millions d'EUR, dont 85 % provenaient des pays membres, principalement sous la forme de contributions statutaires (84 %). Les produits perçus au titre des projets à financement externe, qu'ils proviennent de fondations privées ou de sociétés commerciales dont les buts ou les intérêts rejoignent les nôtres, ont constitué 13 % des produits bruts. Les autres produits et remboursements ont représenté 2 % du total.

Les charges opérationnelles ordinaires (dépenses de fonctionnement) se sont élevées à 61 millions d'EUR en tout, les rémunérations représentant le poste de dépenses le plus important (59 %), suivi par les frais de missions et de réunions (15 %), les prestations de services externes et coûts associés (4 %), les charges de maintenance ainsi que les charges de fonctionnement relatives aux locaux, les dépenses de bureau, les autres charges de personnel et les charges de télécommunications liées à notre système de communication mondial, I-24/7 (3 % pour chaque poste). Les charges de dépréciation ont représenté 7 % des charges opérationnelles.

En 2010, INTERPOL a enregistré un déficit qui a été imputé sur les fonds de réserve cumulés de l'Organisation. Les acquisitions d'immobilisations ont représenté pour 4,7 millions d'EUR de ressources financières. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué, essentiellement en raison de la mise en œuvre d'un programme d'investissement à long terme. Cette

diminution a cependant été en partie compensée par un accroissement du montant des passifs liés aux retraites et des dettes de l'Organisation. Les capitaux propres et les réserves – représentés par divers fonds – ont diminué de 2,3 millions d'EUR par rapport à 2009 du fait du déficit généré en 2010.

Les tableaux financiers qui figurent dans les pages suivantes – états de la situation financière, de la performance financière, tableaux des variations de situation nette et des flux de trésorerie – font l'objet d'un contrôle par un auditeur externe et résument la situation et la performance financières de l'Organisation en 2010 et en 2009. Les états financiers de l'Organisation sont élaborés autant que possible conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Lorsqu'il n'existait aucune norme IPSAS concernant un aspect particulier, les Normes comptables internationales ont été utilisées.

Ces états financiers ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité d'activité, en appliquant comme base d'évaluation le système du coût historique, dans le cadre de la méthode de la comptabilité d'exercice. Toutes les transactions sont conformes à la réglementation financière d'INTERPOL.

**État de la situation financière au :**  
(en milliers d'euros)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 283	32 561
Autres créances et paiements anticipés	3 290	4 078
Contributions statutaires dues	3 053	2 546
Stocks	717	635
<b>Total des actifs courants</b>	<b>35 343</b>	<b>39 820</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Contributions statutaires dues non courantes	154	500
Placements	8 059	0
Immobilisations incorporelles	2 061	1 472
Immobilisations corporelles	19 297	19 639
Immobilisations en cours	1 126	1 132
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>30 697</b>	<b>22 743</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>66 040</b>	<b>62 563</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Dettes	(6 929)	(4 932)
Produits reçus d'avance	(462)	(806)
Produits relatifs aux projets différés	(4 690)	(3 096)
Passifs relatifs au personnel	(3 251)	(2 740)
<b>Total des passifs courants</b>	<b>(15 332)</b>	<b>(11 574)</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Passifs relatifs au personnel	(7 067)	(5 008)
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>(7 067)</b>	<b>(5 008)</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>(22 399)</b>	<b>(16 582)</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>43 641</b>	<b>45 981</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Réserve de financement des investissements	22 484	22 243
Fonds de réserve cumulés	21 157	23 738
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>43 641</b>	<b>45 981</b>

**État de la performance financière de l'exercice clos le :**  
(en milliers d'euros)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>		
Contributions statutaires	48 615	47 440
Financement des Bureaux régionaux	815	815
Contributions volontaires	586	585
Remboursements et autres sommes perçues	1 189	1 058
Produits financiers	204	251
Autres produits	7 424	8 540
Gains/Pertes de change (solde)	(36)	4
<b>TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>	<b>58 797</b>	<b>58 693</b>
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>		
Rémunérations	36 359	33 126
Autres charges de personnel	1 181	1 167
Charges de fonctionnement et de locaux	1 973	1 867
Maintenance	2 045	2 436
Missions et réunions	9 158	8 440
Dépenses de bureau	1 712	1 532
Charges de télécommunications	1 661	1 576
Prestations de services externes et coûts associés	2 631	4 308
Amortissement et provisions	4 417	4 355
<b>TOTAL DES CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>	<b>(61 137)</b>	<b>(58 807)</b>
<b>SOLDE [EXCÉDENT/(DÉFICIT)] DE L'EXERCICE</b>	<b>(2 340)</b>	<b>(114)</b>

**Tableau des flux de trésorerie de l'exercice clos le :** *(en milliers d'euros)*

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		
Solde [excédent/(déficit)] des activités opérationnelles ordinaires	(2 340)	(114)
<b>Mouvements sans effet de trésorerie</b>		
Dépréciation	4 417	4 355
Ajustement relatif aux produits à recevoir	(59)	(251)
Ajustement relatif aux (profits)/pertes sur cessions d'actifs	31	1
Ajustement relatif aux provisions pour congés payés	273	244
Ajustement relatif aux provisions pour le RIPIE	298	(217)
Accroissement / (Diminution) du montant des dettes	1 997	816
Accroissement / (Diminution) du montant des produits reçus d'avance	(344)	(2 638)
Accroissement / (Diminution) du montant des produits relatifs aux projets différés	1 594	(1 211)
Accroissement / (Diminution) du montant des passifs relatifs au personnel - courants	144	16
Accroissement / (Diminution) du montant des passifs relatifs au personnel - non courants	1 855	1 815
(Accroissement) / Diminution du montant des stocks	(82)	(102)
(Accroissement) / Diminution du montant des autres créances et paiements anticipés - courants	788	718
(Accroissement) / Diminution du montant des contributions statutaires dues - courantes	(507)	56
(Accroissement) / Diminution du montant des contributions statutaires dues - non courantes	346	(105)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>	<b>8 411</b>	<b>3 383</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Achats d'investissement	(8 000)	
Acquisition d'immobilisations	(4 689)	(3 868)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>(12 689)</b>	<b>(3 868)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Intérêts perçus		251
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>251</b>
<b>AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(4 278)</b>	<b>(234)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	32 561	32 795
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	28 283	32 561
<b>MONTANT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(4 278)</b>	<b>(234)</b>

**Tableau des variations de l'actif net/situation nette au 31 décembre 2010 :** *(en milliers d'euros)*

	Réserve de financement des investissements	Fonds de réserve cumulés	Total
<b>Solde au 31 décembre 2009 (report à nouveau)</b>	<b>22 243</b>	<b>23 692</b>	<b>45 935</b>
Ajustements relatifs à l'exercice précédent		46	46
<b>Solde retraité au 31 décembre 2009</b>	<b>22 243</b>	<b>23 738</b>	<b>45 981</b>
Montant net des profits et pertes non comptabilisés dans l'état de la performance financière du fait qu'il s'agit de dépenses d'investissement (nettes) financées par les fonds de réserve cumulés	241	(241)	
Solde [excédent/(déficit) net] de l'exercice		(2 340)	(2 340)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>22 484</b>	<b>21 157</b>	<b>43 641</b>



► **Codes bidimensionnels**

Scannez le flashcode en utilisant l'application adéquate sur votre téléphone portable pour accéder directement à notre site Web et à nos vidéos.

► **Secrétariat général d' INTERPOL**

200, quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon  
France  
Tél: +33 4 72 44 70 00  
Fax: +33 4 72 44 71 63

► **Copyright INTERPOL 2011**

► **Crédits photos:**

INTERPOL  
iStockphoto  
Nasa Visible Earth  
US Navy

► **Le présent rapport est imprimé sur du papier issu de forêts gérées conformément aux principes de l'exploitation durable.**



*Secrétariat général:*

**Lyon** (France)

*Bureaux régionaux:*

**Buenos Aires** (Argentine)

**San Salvador** (El Salvador)

**Abidjan** (Côte d'Ivoire)

**Harare** (Zimbabwe)

**Nairobi** (Kenya)

**Yaoundé** (Cameroun)

*Bureaux des représentants spéciaux:*

**Union européenne, Bruxelles** (Belgique)

**Nations Unies, New York** (États-Unis)

*Bureau de liaison:*

**Bangkok** (Thaïlande)

# 188 pays membres

Un Bureau central national dans chaque membre :

**Afghanistan**, Kaboul - **Afrique du Sud**, Pretoria - **Albanie**, Tirana - **Algérie**, Alger - **Allemagne**, Wiesbaden - **Andorre**, Andorre-la-Vieille - **Angola**, Luanda - **Antigua-et-Barbuda**, St John's - **Antilles néerlandaises**, Willemstad - **Arabie saoudite**, Riyad - **Argentine**, Buenos Aires - **Arménie**, Erevan - **Aruba**, Oranjestad - **Australie**, Canberra - **Autriche**, Vienne - **Azerbaïdjan**, Bakou - **Bahamas**, Nassau - **Bahreïn**, Adaliya - **Bangladesh**, Dacca - **Barbade**, Bridgetown - **Bélarus**, Minsk - **Belgique**, Bruxelles - **Belize**, Belmopan - **Bénin**, Cotonou - **Bhoutan**, Thimphu - **Bolivie**, La Paz - **Bosnie-Herzégovine**, Sarajevo - **Botswana**, Gaborone - **Brésil**, Brasilia - **Brunei**, Bandar Seri Begawan - **Bulgarie**, Sofia - **Burkina Faso**, Ouagadougou - **Burundi**, Bujumbura - **Cambodge**, Phnom Penh - **Cameroun**, Yaoundé - **Canada**, Ottawa - **Cap-Vert**, Praia - **République centrafricaine**, Bangui - **Chili**, Santiago - **Chine**, Beijing - **Chypre**, Nicosie - **Colombie**, Bogota - **Comores**, Moroni - **Congo**, Brazzaville - **Corée**, Séoul - **Costa Rica**, San José - **Côte d'Ivoire**, Abidjan - **Croatie**, Zagreb - **Cuba**, La Havane - **Danemark**, Copenhague - **Djibouti**, Djibouti - **Dominique**, Roseau - **République dominicaine**, Saint-Domingue - **Égypte**, Le Caire - **El Salvador**, San Salvador - **Émirats arabes unis**, Abou Dhabi - **Équateur**, Quito - **Érythrée**, Asmara - **Espagne**, Madrid - **Estonie**, Tallinn - **États-Unis d'Amérique**, Washington - **Éthiopie**, Addis-Abeba - **Ex-République yougoslave de Macédoine**, Skopje - **Fidji**, Suva - **Finlande**, Helsinki - **France**, Paris - **Gabon**, Libreville - **Gambie**, Banjul - **Géorgie**, Tbilissi - **Ghana**, Accra - **Grèce**, Athènes - **Grenade**, St George's - **Guatemala**, Guatemala - **Guinée**, Conakry - **Guinée-Bissau**, Bissau - **Guinée équatoriale**, Malabo - **Guyana**, Georgetown - **Haïti**, Port-au-Prince - **Honduras**, Tegucigalpa - **Hongrie**, Budapest - **Inde**, New Delhi - **Indonésie**, Jakarta - **Iran**, Téhéran - **Iraq**, Bagdad - **Irlande**, Dublin - **Islande**, Reykjavik - **Israël**, Jérusalem - **Italie**, Rome - **Jamaïque**, Kingston - **Japon**, Tokyo - **Jordanie**, Amman - **Kazakhstan**, Astana - **Kenya**, Nairobi - **Kirghizistan**, Bichkek - **Koweït**, Dahiyaat Abdullah Al-Salem - **Laos**, Vientiane - **Lesotho**, Maseru - **Lettonie**, Riga - **Liban**, Beyrouth - **Libéria**, Monrovia - **Libye**, Tripoli - **Liechtenstein**, Vaduz - **Lituanie**, Vilnius - **Luxembourg**, Luxembourg - **Madagascar**, Antananarivo - **Malaisie**, Kuala Lumpur - **Malawi**, Lilongwe - **Maldives**, Male - **Mali**, Bamako - **Malte**, Floriana - **Maroc**, Rabat - **Marshall (îles)**, Majuro - **Maurice**, Port-Louis - **Mauritanie**, Nouakchott - **Mexique**, Mexico - **Moldova**, Chisinau - **Monaco**, Monaco - **Mongolie**, Oulan-Bator - **Monténégro**, Podgorica - **Mozambique**, Maputo - **Myanmar**, Yangon - **Namibie**, Windhoek - **Nauru**, Yaren - **Népal**, Katmandou - **Nicaragua**, Managua - **Niger**, Niamey - **Nigéria**, Lagos - **Norvège**, Oslo - **Nouvelle-Zélande**, Wellington - **Oman**, Mascate - **Ouganda**, Kampala - **Ouzbékistan**, Tachkent - **Pakistan**, Islamabad - **Panama**, Panama - **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, Konedobu - **Paraguay**, Asunción - **Pays-Bas**, La Haye - **Pérou**, Lima - **Philippines**, Manille - **Pologne**, Varsovie - **Portugal**, Lisbonne - **Qatar**, Doha - **République démocratique du Congo**, Kinshasa - **Roumanie**, Bucarest - **Royaume-Uni**, Londres - **Russie**, Moscou - **Rwanda**, Kigali - **Sainte-Lucie**, Castries - **Saint-Kitts-et-Nevis**, Basseterre - **Saint-Marin**, Saint-Marin - **Saint-Vincent-et-Grenadines**, Kingstown - **Samoa**, Apia - **Sao Tomé-et-Principe**, Sao Tomé - **Sénégal**, Dakar - **Serbie**, Belgrade - **Seychelles**, Victoria/Mahé - **Sierra Leone**, Freetown - **Singapour**, Singapour - **Slovaquie**, Bratislava - **Slovénie**, Ljubljana - **Somalie**, Mogadiscio - **Soudan**, Khartoum - **Sri Lanka**, Colombo - **Suriname**, Paramaribo - **Swaziland**, Mbabane - **Suède**, Stockholm - **Suisse**, Berne - **Syrie**, Damas - **Tadjikistan**, Douchanbé - **Tanzanie**, Dar es-Salaam - **Tchad**, N'Djamena - **République tchèque**, Prague - **Thaïlande**, Bangkok - **Timor-Leste**, Dili - **Togo**, Lomé - **Tonga**, Nucualofoa - **Trinité-et-Tobago**, Port of Spain - **Tunisie**, Tunis - **Turkménistan**, Achgabat - **Turquie**, Ankara - **Ukraine**, Kiev - **Uruguay**, Montevideo - **Vatican (État de la Cité du)**, Cité du Vatican - **Venezuela**, Caracas - **Viet Nam**, Hanoi - **Yémen**, Sanaa - **Zambie**, Lusaka - **Zimbabwe**, Harare



Le rôle d'INTERPOL est de permettre aux polices du monde entier de travailler ensemble pour rendre le monde plus sûr. Notre infrastructure de pointe, qui apporte un appui technique et opérationnel, aide à relever les défis – de plus en plus nombreux – de la lutte contre la criminalité au 21<sup>ème</sup> siècle.

Nous œuvrons pour que, partout dans le monde, les policiers disposent des outils et services nécessaires afin de remplir leurs fonctions en toute efficacité. Nous dispensons des formations ciblées, nous apportons un soutien spécialisé aux enquêtes et nous mettons à disposition des données utiles ainsi que des canaux de communication sécurisés.

Cette palette d'outils et de services aide les policiers sur le terrain à mieux appréhender l'évolution de la criminalité, à analyser les informations, à mener des opérations et, enfin, à arrêter autant de malfaiteurs que possible.

Le Secrétariat général d'INTERPOL se trouve à Lyon (France). Il fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an. L'Organisation compte également sept bureaux régionaux à travers le monde et des représentations auprès des Nations Unies, à New York, et de l'Union européenne, à Bruxelles. Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national dont l'effectif est composé de fonctionnaires hautement qualifiés des services nationaux chargés de l'application de la loi.



[WWW.INTERPOL.INT](http://WWW.INTERPOL.INT)